

RAPPORT DE GESTION



Réalisation

Direction financière de VIVALIA

Mise en page

Graphicréa - www.graphicrea.be

Impression

Impression sur du papier FSC 100% recyclé FSC



Crédits photos

Vincent KALUT (Photo News), Julien WARNAND (EPA)

TABLE DES MATIÈRES

■ 1. RÉSULTATS 2022 : APPROCHE SECTORIELLE	04
1.1. > VIVALIA (VUE SECTORIELLE)	06
1.2. > SECTEUR HOSPITALIER	
1.3. > SECTEUR P.C.P.A. (PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE)	12
1.4. > SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER	
1.5. > SECTEUR A.M.U. (AIDE MÉDICALE URGENTE)	21
2. RÈGLES D'ÉVALUATION	22
2.1. > SEUIL D'IMMOBILISATION	22
2.1. > SEUIL D'IMMOBILISATION	23
3. ÉVALUATION DES RISQUES	26
■ 4. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	28
4.1. > BILAN CONSOLIDÉ AU 31.12.2022	
4.2. > COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ	31
4.2.1. >> COMPTES D'ACTIF	
4.2.2. >> COMPTES DE PASSIF	
4.3. > COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 31.12.2022	33 - 34
4.4. > COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ	
4.4.1. >> RÉSULTAT D'EXPLOITATION	
4.4.2. >> RÉSULTAT FINANCIER	
4.4.3. >> RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	
4.5. ANALYSE ÉVOLUTIVE DES RATIOS FINANCIERS	38 - 39
4.6. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS	
4.6.1. >> ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET F	
4.6.2. >> ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
4.6.3. >> DETTES GARANTIES	
4.6.5. >> PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL	
4.6.6. >> COMPTE DE RÉSULTATS PAR CENTRES DE FRAIS DÉFINITIFS DU SECTEUR HOSPITAL	
4.6.7. >> LISTE DES ADJUDICATAIRES DE MARCHÉS PUBLICS	
4.7. > BUDGET DES MOYENS FINANCIERS 2022 ET RATTRAPAGES	
4.8. > CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS 2022	
4.8.1. >> CHARGES EXCEPTIONNELLES 2022	
4.8.2. >> PRODUITS EXCEPTIONNELS 2022	
4.9. > RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2022	
4.10. > DÉTAIL DES PROVISIONS 2022	51
■ 5. POINTS COMPLÉMENTAIRES	52 > 53
■ 6. BILAN SOCIAL CONSOLIDÉ	54 > 59
■ 7. RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	
8. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
8. RAPPORT DE REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	08 > 77
9. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	78 > 85
■ 10. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION	86
10.1. > ORGANIGRAMME DES ORGANES DÉCISIONNELS ET COMITÉS	
■ 11. PLAN FINANCIER PLURIANNUEL	
11.1. > PROJECTIONS FINANCIÈRES MESURES STRUCTURELLES INTÉGRÉES	



RÉSULTATS 2022: APPROCHE SECTORIELLE



La présentation ci-dessous s'attache à illustrer les résultats de VIVALIA, pour son quatorzième exercice comptable, dans sa composante sectorielle.

Cette composante sectorielle se présente comme suit :

HOSPITALIÈRE:

regroupant les hôpitaux

- Centre Hospitalier Centre Ardenne (CHCA)
- Cliniques du Sud Luxembourg (CSL)
- Centre Universitaire Provincial, hôpital psychiatrique La Clairière (CUP)
- Hôpital de Marche

PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE (P.C.P.A.):

regroupant les maisons de repos et de soins

- La Maison de repos et de soins La Résidence des Oliviers (Virton)
- La Maison de repos et de soins La Bouvière (Vielsalm)
- La Maison de repos et de soins Val des Séniors (Chanly)
- La Maison de repos Seniorie Sainte-Ode (Sainte-Ode) devenu domaine de l'Ambra au 01/04/2023

EXTRA-HOSPITALIER (E.H.) dont l'objet est :

- d'assurer la prise en charge du secteur de la Santé Mentale regroupant la MSP d'Athus et les Habitations Protégées gardant leur statut d'ASBL. L'ensemble de leur personnel est repris par Vivalia et leur est refacturé intégralement. D'où le résultat nul du secteur Santé Mentale.
- de soutenir, organiser, coordonner et gérer toute initiative externe utile en relation avec le secteur hospitalier ne relevant pas des autres secteurs de Vivalia.

Regroupant en 2022 :

- les crèches
- l'hospitalisation à domicile (H.A.D.)
- l'e-santé
- le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS)

AIDE MÉDICALE URGENTE:

présentant les coûts et recettes de l'Aide Médicale Urgente déployée par les hôpitaux aigus en Province de Luxembourg.

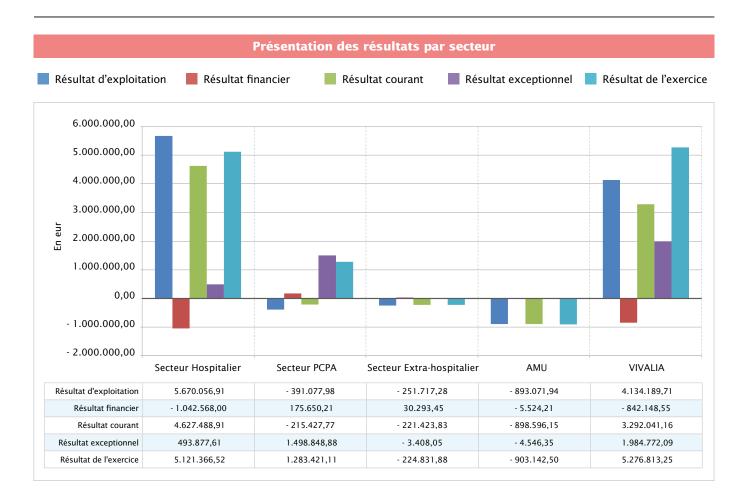
La présentation sectorielle des comptes annuels de VIVALIA est constituée des bilans et comptes de résultats des 8 institutions (comptes annuels agrégés des 4 hôpitaux¹ et comptes annuels agrégés des 4 maisons de repos).

Les comptes consolidés, tels que repris au chapitre 4, seront publiés auprès de la Banque Nationale de Belgique sous le format légal du code des sociétés.

¹ En ce compris l'ex-AIOMS de Bastogne (cf. point 4 du présent rapport).



1.1. > VIVALIA (vue sectorielle)



Le résultat net de VIVALIA s'élève pour l'exercice 2022 à 5.276.813,25 € ventilé de la façon suivante

Secteur Hospitalier: + 5.121.366,52 €
 Secteur P.C.P.A.: + 1.283.421,11 €
 Secteur Extra-hospitalier: - 224.831,88 €
 Secteur A.M.U.: - 903.142,50 €

Le résultat net de l'exercice 2022 est supérieur à celui de 2021 de 5.060.723,62 € et ce de manière significative. Sa composition est significativement différente :

	2021	2022	ECART 2022 - 2021
Résultat d'exploitation	-8.442.758,12	4.134.189,71	12.576.947,83
Résultat financier	-1.250.694,95	-842.148,55	408.546,40
Résultat exceptionnel	9.909.542,70	1.984.772,09	-7.924.770,61
Résultat de l'exercice	216.089,63	5.276.813,25	5.060.723,62

En effet, le résultat d'exploitation positif de 4.134.189,71 € augmente de 12.576.947,83 €. Les raisons de cette augmentation sont expliquées au point 4.4 de ce rapport, la raison principale étant la diminution importante du provisionnement pour risques et charges, notamment pour la cotisation de responsabilisation.

Le résultat financier négatif de 842.148,55 € s'améliore de 408.546,40 €, les explications se trouvent au point 4.4.2.

Et le résultat exceptionnel de 1.984.772,09 € est en diminution importante de 7.924.770,61 € par rapport à 2021. Les raisons de cette augmentation sont documentées au point 4.4.3. de ce rapport.

1.2. > SECTEUR HOSPITALIER



Le secteur hospitalier affiche un résultat net de 5.121.366,52 € en augmentation de 3.458.999,19 € par rapport à 2022 soit + 208,08 %.

La contribution des institutions au résultat positif du secteur hospitalier est la suivante :

CSL	16,93%
Hôpital de Marche	-1,42%
CHCA	94,08%
CUP	-6,06%
Ex-Aioms de Bastogne	-3,53%

L'Ex-Aioms de Bastogne est une entité dépourvue d'activité et de personnel dans laquelle est enregistrée la provision pour pension du personnel (avant fusion avec celui de Marche).

Pour rappel, les résultats du CHCA, des CSL et de l'Hôpital de Marche, tels qu'agrégés dans le résultat du secteur hospitalier, ne comprennent ni les coûts, ni les produits relatifs au secteur Extra-Hospitalier et à l'Aide Médicale Urgente (A.M.U.). Ceux-ci ont été externalisés et intégrés dans les comptes 2022 du secteur de l'A.M.U. et du secteur Extra-Hospitalier².

COMPTES AGRÉGÉS DU SECTEUR HOSPITALIER

		Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
	Section 1 : Bilan après répartition ACTIF			
	Actifs immobilisés	20/28	193.779.642,05	186.688.745,47
ı	Frais d'établissement	20	924.631,43	277.834,92
П	Immobilisations incorporelles	21	3.332.503,41	1.005.348,19
Ш	Immobilisations corporelles	22/27	189.503.466,84	185.391.122,29
	A. Terrains et constructions	22	136.907.316,40	140.170.100,79
	B. Matériel d'équipement médical	23	19.491.716,27	19.532.026,63
	C. Matériel d'équip. non médical et mobilier	24	14.024.579,09	13.237.588,75
	D. Location financement et droits similaires	25	5.263,50	10.527,00
	E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
	F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	19.074.591,58	12.440.879,12
١٧	Immobilisations financières	28	19.040,37	14.440,07
	Actifs circulants	29/58	267.164.054,93	250.079.193,55
v	Créances à plus d'un an	29	2.515.989,81	2.868.621,13
	A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
	B. Autres créances	291	2.515.989,81	2.868.621,13
/ 1	Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	12.595.728,63	12.976.388,49
	A. Approvisionnements et fournitures	31	12.595.728,63	12.976.388,49
	B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0.00
	C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
/11	Créances à un an au plus	40/41	179.756.317,50	155.910.479,63
	A. Créances pour prestations	400/409	129.082.734,52	109.469.534,64
	1. Patients	400/1	20.526.018,37	18.337.396,93
	2. Organismes assureurs	402	96.585.475,27	85.480.677,92
	3. Montant de rattrapage	403	6.385.151,15	3.391.525,56
	4. Produits à recevoir	404/5	11.973.711,17	9.114.613,80
	5. Autres créances pour prestations	406/9	-6.387.621,44	-6.854.679,57
	B. Autres créances	41	50.673.582,98	46.440.944,99
	Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	431.520,53	429.815,47
	2. Autres	411/16	17.283.004,55	16.153.135,76
	3. Créances réciproques	416.059	32.959.057,90	29.857.993,76
/11	Placements de trésorerie	51/53	0,00	0,00
	Valeurs disponibles	54/58	68.918.718,08	75.152.105,28
х		490/1	3.377.300,91	3.171.599,02
	TOTAL DE L'ACTIF	20/58	460.943.696,98	436.767.939,02

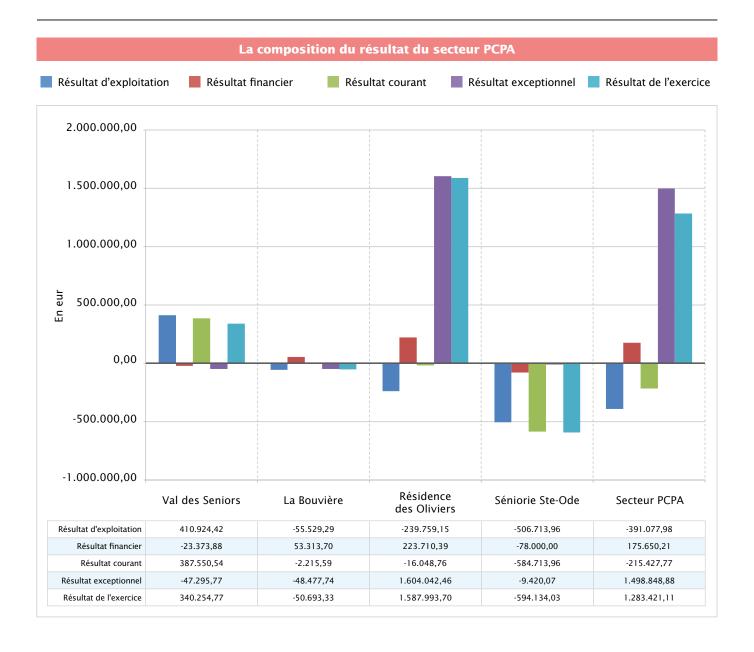
	PASSIF	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
С	apitaux propres	10 à 15-18	106.911.264,92	103.698.232,25
	pports	10/11	51.209.475,00	51.209.475,00
	Capital	10	0,00	0,00
	Capital souscrit	100	0,00	0.00
	2. Capital à libérer	101	0,00	0,00
	·	11	51,209,475,00	51.209.475,00
	Apports hors capital	1 1		
	Apport disponible hors capital	110	0,00	0,00
	Apport indisponible hors capital	111	51.209.475,00	51.209.475,00
	2.1. Apport indisponible hors capital	111.900	51.209.475,00	51.209.475,00
	2.2. Apport indisponible hors capital non appelé	111.901	0,00	0,00
II P	lus-values de réévaluation	12		0,00
III R	éserves	13	14.945.504,35	13.064.284,03
A.	Réserve légale	130	0,00	0,00
В	Réserves indisponibles	131	14.945.504,35	13.064.284,03
C.	Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV R	ésultat reporté	14	21.412.346,83	19.146.257,88
v s	ubsides d'investissement	15	19.343.938,74	20.278.215,34
VI P	rimes de fermeture	18	0,00	0,00
VII P	rovisions pour risques et charges	16	68.664.261,09	65.150.552,54
	Provisions pour pensions et obligations similiaires	160	2.162.065,64	2.897.247,06
	Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
	Provisions pour arrièrés de rémunérations	163	920.661,12	2.472.958,74
	Provisions pour autres risques et charges	164/169	65.581.534,33	59.780.346,74
		17/49		
	ettes	1	285.368.170,97	267.919.154,23
	ettes à plus d'un an	17	77.027.052,18	87.528.883,70
Α.	Dettes financières	170/4	68.252.719,30	78.878.326,92
	1. Emprunts subordonnés	170	2.173.470,39	2.173.470,39
	2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0,00	0,00
	3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
	4. Etablissements de crédit	173	66.079.248,91	76.704.856,53
	5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
В	Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C.	Avances SPF Santé Publique	177	670.078,84	546.302,74
D	. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
	. Dettes diverses	179	8.104.254,04	8.104.254,04
IX D	ettes à un an au plus	42/48	202.694.860,92	169.320.535,40
Α.	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	10.625.607,62	11.403.322,01
	Dettes financières	43	1.564.225,91	1.820.008,55
	Etablissements de crédit	430/4	1.564.225,91	1.820.008,55
	2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
		1 1		
	Dettes courantes	44	119.936.394,48	98.383.671,37
	1. Fournisseurs	440/444	48.195.601,51	49.387.803,34
	2. Effets à payer	441	0,00	0,00
	3. Montant de rattrapage	443	53.808.451,88	31.957.897,35
	Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	17.899.696,68	17.019.097,80
5	5. Dettes courantes diverses	449	32.644,41	18.872,88
	. Acomptes reçus	46	41.892,72	26.003,42
	Dettes fiscales, salariales et sociales	45	22.720.064,81	12.988.287,43
	1. Impôts	450/3	4.572.576,65	3.826.740,91
	Rémunérations et charges sociales	454/9	18.147.488,16	9.161.546,52
	Autres dettes	47/48	47.806.675,38	44.699.242,62
	Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
	2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
	3. Cautionnement	488	24.143,60	20.661,32
	4. Autres dettes diverses	489	16.104.335,14	13.117.315,51
	E Dottos réciproques	489.059	31.678.196,64	31.561.265,79
	5. Dettes réciproques			
	omptes de régularisation	492/3	5.646.257,87	11.069.735,13

Se	ction 2 Compte de résultats	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
ı	Produits d'exploitation	70/74	401.937.517,44	390.861.425,16
	A. Chiffre d'affaires	70	378.011.022,12	370.096.197,35
	Prix de la joumée d'hospitalisation	700	167.797.341,58	144.472.992,71
	2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-18.769.162,15	-13.352.229,23
	3. Suppléments de chambre	702	1.434.403,00	1.449.889,00
	4. Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	22.802.681,37	21.616.131,92
	5. Produits accessoires	704	774.368,66	807.520,66
	6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	65.685.768,81	64.160.632,31
	7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706	3.088.196,60	2.879.158,13
	8. Montant Global Prospectif	707	7.934.686,98	7.651.993,04
	9. Honoraires	708/709	127.262.737,27	140.410.108,81
	B. Production immobilisée	72	157.924,57	162.056,70
	C. Autres produits d'exploitation	74	23.768.570,75	20.603.171,11
	1. Subsides d'exploitation	740	492.878,68	467.650,00
	2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741	0,00	0,00
	3. Autres	742/9	23.275.692,07	20.135.521,11
ш	Coût des produits d'exploitation(-)	60/64	396.267.460,53	397.740.441,47
	A. Approvisionnements et fournitures	60	98.287.951,27	100.324.251,02
	1. Achats	600/8	97.906.348,43	100.329.848,68
	Variations de stock (augmentation - réduction)	609	381.602,84	-5.597,66
	B. Services et fournitures accessoires	61	90.352.436,37	90.362.835,89
	Services et fournitures accessoires	610 / 616	23.811.709,98	22.484.855,52
	2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	1.133.050,89	655.357,01
	Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	138.395,17	113.632,83
	4. Rétributions médecins	619	65.269.280,33	67.108.990,53
	C. Rémunérations et charges sociales	62	181.935.056,51	167.731.557,11
	Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	2.009.100,13	431.320,48
	Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	130.685.807,42	122.330.194,41
	 Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical 	621 0	370.414,44	81.703,05
	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	42.853.564,43	38.650.973,16
	 Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical 	622 0	0,00	0,00
	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
	7. Autres frais du personnel médical	623 0	61.428,43	9.559,40
	8. Autres frais du personnel autre	623 1	5.388.919,35	6.161.682,48
	9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
	10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
	11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	-2.967,94	1.021,89
	12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	568.790,25	65.102,24
	D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	19.113.334,33	18.481.801,69
	E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	-467.058,13	-169.040,88
	F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-984.310,78	-6.888,31
	Provisions pour grosses réparations , gros entretiens	636/637	4.498.019,33	16.892.357,44
	G. Autres charges d'exploitation	64	3.532.031,63	4.123.567,51
	Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	51.244,38	67.422,15
	Autres charges d'exploitation Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	642/8 649	3.480.912,25 0,00	4.056.145,36 0,00
Ш	Bénéfice d'exploitation(+)	70/64	5.670.056,91	0,00
	Perte d'exploitation(-)	64/70	0,00	-6.879.016,31
	(-)	v	0,00	5.5. 5.0 10,01

	Compte de résultats (suite)	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
ıv	Produits financiers	75	1.869.778,34	1.557.957,15
	A. Produits des immobilisations financières	750	22,45	0,00
	B. 1. Produits des actifs circulants 2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	751 752	0,00 0,00	0,00 0,00
	C. Subsides en capital et en intérêts	753	1.325.369,36	1.300.903,96
	D. Autres produits financiers	754/759	544.386,53	257.053,19
v	Charges financières(-)	65	2.912.346,34	2.922.715,63
	A. Charges des emprunts d'investissement	650	2.866.819,90	2.900.119,75
	B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants 2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6510 6511	0,00 0,00	0,00 0,00
	C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
	D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
	E. Charges crédits à court terme	656	37.488,27	10.310,34
	F. Autres charges financières	657/9	8.038,17	12.285,54
VI	Bénéfice courant(+)	70/65	4.627.488,91	0,00
	Perte courante(-)	65/70	0,00	-8.243.774,79
VII	Produits exceptionnels	76	12.197.466,12	16.686.317,84
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	45.058,05	2.495,89
	E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	0,77	107,03
	F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	12.152.407,30	16.683.714,92
VIII	Charges exceptionnelles(-)	66	11.703.588,51	6.780.175,71
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
	E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664 665/8	4.516,30	0,00
	F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	665/8	0,00 11.699.072,21	0,00 6.780.175,71
ıx	Bénéfice de l'exercice(+)	70/66	5.121.366,52	1.662.367,34
	Perte de l'exercice(-)	66/70	0,00	0,00



1.3. SECTEUR PCPA (Prise en Charge de la Personne Âgée)



L'ensemble des institutions du secteur P.C.P.A. dégage un résultat net positif de 1.283.421,11 € qui s'améliore de 1.585.714,38 €, (soit + 524,56 %) par rapport à 2021.

Le résultat s'explique en majeur partie par la vente du bâtiment de l'ancienne maison de repos de Saint-Antoine qui était totalement amortie.

La contribution des institutions au résultat positif du secteur P.C.P.A. de VIVALIA est la suivante :

Val des Séniors	26,51%
La Bouvière	-3,95%
Résidence des Oliviers	123,73%
Séniorie Sainte-Ode	-46,29%

Le résultat d'exploitation négatif de 391.077,98 € est en diminution de 26.300,43 €



COMPTES AGRÉGÉS DU SECTEUR P.C.P.A.

			2000	
		Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
	Section 1 : Bilan après répartition			
	ACTIF			
	Actifs immobilisés	20/28	61.245.028,66	52.425.762,61
1	Frais d'établissement	20	112.157,87	156.074,37
п	Immobilisations incorporelles	21	218.582,79	189.962,13
Ш	Immobilisations corporelles	22/27	60.914.243,00	52.079.247,57
	A. Terrains et constructions	22	41.295.689,78	42.045.757,52
	B. Matériel d'équipement médical	23	3.528,69	6.441,86
	C. Matériel d'équip. non médical et mobilier	24	2.515.532,14	2.907.216,25
	D. Location financement et droits similaires	25	0,00	0,00
	E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
	F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	17.099.492,39	7.119.831,94
ıv	Immobilisations financières	28	45,00	478,54
	Actifs circulants	29/58	-4.420.790,93	3.543.243,78
v	Créances à plus d'un an	29	7.831.698,64	8.409.849,07
	A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
	B. Autres créances	291	7.831.698,64	8.409.849,07
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	154.862,35	132.069,51
	A. Approvisionnements et fournitures	31	154.862,35	132.069,51
	B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
	C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII	Créances à un an au plus	40/41	9.278.056,80	10.772.210,98
	A. Créances pour prestations	400/409	3.054.358,16	2.259.367,19
	1. Patients	400/1	1.628.597,37	1.544.869,70
	2. Organismes assureurs	402	1.052.795,83	351.103,60
	3. Montant de rattrapage	403	0,00	0,00
	4. Produits à recevoir	404/5	75.633,02	7.782,68
	5. Autres créances pour prestations	406/9	297.331,94	355.611,21
	B. Autres créances	41	6.223.698,64	8.512.843,79
	Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	0,00	0,00
	2. Autres	411/16	5.709.816,50	5.973.462,74
	3. Créances réciproques	416.059	513.882,14	2.539.381,05
VII	Placements de trésorerie	51/53	448.596,75	448.596,75
ıx	Valeurs disponibles	54/58	-22.627.814,34	-16.713.171,18
х	Comptes de régularisation	490/1	493.808,87	493.688,65
	TOTAL DE L'ACTIF	20/58	56.824.237,73	55.969.006,39

Apport A. Capital 1. Capital souscrit	10 à 15-18 10/11	(en €) 29.965.638,18 2.649.875,00	(en €) 28.038.294,97 2.649.875,00
Apport A. Capital 1. Capital souscrit	10/11		
A. Capital 1. Capital souscrit		2.043.073,00	2.043.073.00
1. Capital souscrit 2. Capital à libérer	10	0,00	0,00
2. Capital à libérer	100	0,00	0,00
	101	0,00	0,00
B. Apports nors capital			
	11	2.649.875,00	2.649.875,00
Apport disponible hors capital	110	0,00	0,00
Apport indisponible hors capital	111	2.649.875,00	2.649.875,00
2.1. Apport indisponible hors capital	111.900	2.649.875,00	2.649.875,00
2.2. Apport indisponible hors capital non appelé	111.901	0,00	0,00
Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
Réserves	13	1.146.210,26	389.023,95
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles	131	1.146.210,26	389.023,95
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
Résultat reporté	14	1.610.788,71	1.084.553,91
Subsides d'investissement	15	24.558.764,21	23.914.842,11
Primes de fermeture	18	0,00	0,00
l Provisions pour risques et charges	16	780.803,34	961.562,46
A. Provisions pour pensions et obligations similiaires	160	115,57	1.297,67
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	106.852,29	246.377,76
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	673.835,48	713.887,03
Dettes	17/49	26.077.796,21	26.969.148,96
II Dettes à plus d'un an	17	17.401.041,07	18.963.541,31
A. Dettes financières	170/4	17.401.041,07	18.963.541,31
Emprunts subordonnés	170	112.550,07	112.550,07
Emprunts subordomies Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0,00	0,00
Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
	172		
4. Etablissements de crédit		17.288.491,00	18.850.991,24
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	0,00	0,00
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
Dettes à un an au plus	42/48	8.048.870,86	7.325.611,40
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	1.562.500,24	1.535.313,75
B. Dettes financières	43	0,00	0,00
1. Etablissements de crédit	430/4	0,00	0,00
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	1.501.686,00	1.875.193,01
1. Fournisseurs	440/444	1.501.686,00	1.875.193,01
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	0,00	0,00
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et			
para-médicaux	445	0,00	0,00
5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus	46	248,00	248,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	2.057.892,67	1.482.638,08
1. Impôts	450/3	393.600,56	444.988,75
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	1.664.292,11	1.037.649,33
F. Autres dettes	47/48	2.926.543,95	2.432.218,56
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	0,00	-30,00
4. Autres dettes diverses	489	1.131.800,55	1.596.139,54
5. Dettes réciproques	489.059	1.794.743,40	836.109,02
Comptes de régularisation	492/3	627.884,28	679.996,25
	10/49	56.824.237,73	55.969.006,39

Se	ction 2 Compte de résultats	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
ı	Produits d'exploitation	70/74	20.725.567,78	17.716.410,48
	A. Chiffre d'affaires	70	16.927.647,87	14.085.125,29
	Prix de la journée d'hospitalisation	700	7.869.755,47	6.560.040,11
	2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	0,00	0,00
	3. Suppléments de chambre	702	0,00	0,00
	4. Forfaits conventions I.N.A.M.I	703	8.962.667,37	7.429.537,86
	5. Produits accessoires	704	95.225,03	95.547,32
	Produits pharmaceutiques et assimilés	705	0,00	0.00
	7. Honoraires	708/709	0,00	0,00
	B. Production immobilisée	72	0,00	0,00
	C. Autres produits d'exploitation	74	3.797.919,91	3.631.285,19
	Subsides d'exploitation	740	34.280,11	33.740,08
	2. Autres	742/9	3.763.639,80	3.597.545,11
Ш	Coût des produits d'exploitation(-)	60/64	21.116.645,76	18.081.188,03
	A. Approvisionnements et fournitures	60	1.079.944,35	840.649,82
	1. Achats	600/8	1.102.737,19	896.704,85
	2. Variations de stock (augmentation - réduction)	609	-22.792,84	-56.055,03
	B. Services et fournitures accessoires	61	2.470.558,04	1.949.318,25
	Services et fournitures accessoires	610 / 616	2.230.502,42	1.772.824,10
	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	184.712,11	132.590,41
	 Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail 	618	0,00	0,00
	4. Rétributions médecins	619	55.343,51	43.903,74
	C. Rémunérations et charges sociales	62	15.456.810,73	13.618.571,99
	Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	0,00	0,00
	Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	11.410.016,56	10.125.969,98
	 Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical 	621 0	0,00	0,00
	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	3.465.452,37	2.999.065,97
	 Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical 	622 0	0,00	0,00
	 Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre 	622 1	0,00	0,00
	Autres frais du personnel médical	623 0	0,00	0,00
	8. Autres frais du personnel autre	623 1	489.264,70	510.911,25
	9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
	10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
	11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	0,00	0,00
	12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	92.077,10	-17.375,21
	D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2.148.834,17	1.429.954,27
	E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	-7.468,93	-18.115,08
	F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-1.182,10	-14.764,09
	2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	-179.577,02	144.883,67
	G. Autres charges d'exploitation	64	148.726,52	130.689,20
	Impôts et taxes relatives à l'exploitation Autres charges d'exploitation Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de faire de particularities	640 642/8 649	58.006,20 90.720,32 0,00	48.889,53 81.799,67 0,00
Ш	de frais de restructuration Bénéfice d'exploitation(+)	70/64		0,00
	Perte d'exploitation(-)	64/70	-391.077,98	-364.777,55

	Compte de résultats (suite)	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
ıv	Produits financiers	75	964.756,88	723.483,00
	A. Produits des immobilisations financières	750	6.273,48	4,37
	B. 1. Produits des actifs circulants 2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	751 752	0,00 0,00	0,00 0,00
	C. Subsides en capital et en intérêts	753	958.204,63	723.180,71
	D. Autres produits financiers	754/759	278,77	297,92
v	Charges financières(-)	65	789.106,67	633.639,12
	A. Charges des emprunts d'investissement	650	583.373,24	620.339,76
	B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants 2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6510 6511	0,00 0,00	0,00 0,00
	C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
	D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
	E. Charges crédits à court terme	656	204.544,17	11.831,23
	F. Autres charges financières	657/9	1.189,26	1.468,13
VI	Bénéfice courant(+)	70/65		0,00
	Perte courante(-)	65/70	-215.427,77	-274.933,67
VII	Produits exceptionnels	76	1.893.306,11	156.978,02
	Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	1.573.591,14	0,00
	E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	161.885,67	0,00
	F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	157.829,30	156.978,02
VIII	Charges exceptionnelles(-)	66	394.457,23	184.337,62
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	92.800,91	0,00
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
	E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664 665/8	1.030,00 0,00	0,00 0,00
	F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	300.626,32	184.337,62
ıx	Bénéfice de l'exercice(+)	70/66	1.283.421,11	
	Perte de l'exercice(-)	66/70		-302.293,27



1.4. > SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER

COMPTES AGRÉGÉS DU SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER³

		Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
<u>Se</u>	ction 1 : Bilan après répartition			
	ACTIF			
Act	tifs immobilisés	20/28	0,00	0,0
I Fra	is d'établissement	20	0,00	0,0
II Imr	mobilisations incorporelles	21	0,00	0,0
III Imr	mobilisations corporelles	22/27	0,00	0,0
А. Т	Ferrains et constructions	22	0,00	0,0
В. М	Matériel d'équipement médical	23	0,00	0,0
C. N	Matériel d'équip. non médical et mobilier	24	0,00	0,0
D. L	Location financement et droits similaires	25	0,00	0,0
E. <i>A</i>	Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,0
F. li	mmobil. en cours et acomptes versés	27	0,00	0,0
IV Imr	mobilisations financières	28	0,00	0,0
Act	tifs circulants	29/58	0,00	0,0
V Cré	éances à plus d'un an	29	0,00	0,0
A. 0	Créances pour prestations	290	0,00	0,0
B. <i>A</i>	Autres créances	291	0,00	0,0
VI Sto	ocks et commandes en cours d'exécution	30/37	0,00	0,0
A. <i>A</i>	Approvisionnements et fournitures	31	0,00	0,0
B. <i>A</i>	Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,0
C. 0	Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,0
VII Cré	éances à un an au plus	40/41	0,00_	0,0
A. 0	Créances pour prestations	400/409	0,00	0,0
1.	Patients	400/1	0,00	0,0
2.	Organismes assureurs	402	0,00	0,0
3.	Montant de rattrapage	403	0,00	0,0
4.	Produits à recevoir	404/5	0,00	0,0
5.	Autres créances pour prestations	406/9	0,00	0,0
В. А	Autres créances	41	0,00	0,0
1.	Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	0,00	0,0
2.	Autres	411/16	0,00	0,0
3.	Créances réciproques	416.059	0,00	0,0
VIII Pla	cements de trésorerie	51/53	0,00	0,0
IX Val	leurs disponibles	54/58	0,00	0,0
	mptes de régularisation	490/1	0,00	0,0

³ Pour des questions techniques, il a été impossible d'identifier la partie bilantaire du secteur Extra-Hospitalier.

	PASSIF	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
	Capitaux propres	10 à 15-18	0,00	0,00
١,	Apports	10/11	0,00	0,00
	A. Capital	10	0,00	0,00
	1. Capital souscrit	100	0,00	0,00
	Capital à libérer	101	0,00	0,00
	B. Apports hors capital	11	0,00	0,00
	Apport disponible hors capital	110	0,00	0,00
	Apport disponible hors capital 2. Apport indisponible hors capital	111	0,00	0,00
	2.1. Apport indisponible hors capital	111.900	0,00	0,00
	Apport indisponible nots capital non appelé	111.900	0,00	0,00
l	Plus-values de réévaluation	12		
		13	0,00	0,00
'''	Réserves	130	0,00	0,00
	A. Réserve légale		0,00	0,00
	B. Réserves indisponibles	131	0,00	0,00
	C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV	Résultat reporté	14	0,00	0,00
v	Subsides d'investissement	15	0,00	0,00
VI	Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII	Provisions pour risques et charges	16	0,00	0,00
	A. Provisions pour pensions et obligations similiaires	160	0,00	0,00
	B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
	C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	0,00	0,00
	D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	0,00	0,00
	Dettes	17/49	0,00	0,00
VIII	Dettes à plus d'un an	17	0,00	0,00
	A. Dettes financières	170/4	0,00	0,00
	1. Emprunts subordonnés	170	0,00	0,00
	2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0,00	0,00
	3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
	4. Etablissements de crédit	173	0,00	0,00
	5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
	B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
	C. Avances SPF Santé Publique	177	0,00	0,00
	D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
	E.Dettes diverses	179	0,00	0,00
ıx	Dettes à un an au plus	42/48	0,00	0,00
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	0,00	0,00
	B. Dettes financières	43	0,00	0,00
	Etablissements de crédit	430/4	0,00	0,00
	2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
	C. Dettes courantes	44	0,00	0,00
	Fournisseurs	440/444	0,00	0,00
	2. Effets à payer	440/444	0,00	0,00
	Montant de rattrapage	443	0,00	0,00
	Wedecins, dentistes, personnel soignant et		0,00	0,00
	para-médicaux	445	0,00	0,00
	5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
	D. Acomptes reçus	46	0,00	0,00
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	0,00	0,00
	1. Impôts	450/3	0,00	0,00
	2. Rémunérations et charges sociales	454/9	0,00	0,00
	F. Autres dettes	47/48	0,00	0,00
	Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
	2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
	3. Cautionnement	488	0,00	0,00
	4. Autres dettes diverses	489	0,00	0,00
	5. Dettes réciproques	489.059	0,00	0,00
х	Comptes de régularisation	492/3	0,00	0,00
				
	TOTAL DU PASSIF	10/49	0,00	0,00

Section 2 Compte de résultats	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
I Produits d'exploitation	70/74	2.423.543,25	2.176.311,15
A. Chiffre d'affaires	70	260.638,93	206.401,10
1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	260.638,93	206.401,10
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	0,00	0,00
3. Suppléments de chambre	702	0,00	0,00
4. Forfaits conventions I.N.A.M.I	703	0,00	0,00
5. Produits accessoires	704	0,00	0,00
Produits pharmaceutiques et assimilés	705	0.00	0.00
7. Honoraires	708/709	0,00	0,00
B. Production immobilisée	72	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	74	2.162.904,32	1.969.910,05
Subsides d'exploitation	740	0,00	0,00
2. Autres	742/9	2.162.904,32	1.969.910,05
II Coût des produits d'exploitation(-)	60/64	2.675.260,53	2.472.511,71
A. Approvisionnements et fournitures	60	37.367,77	29.953,58
1. Achats	600/8	37.367,77	29.953,58
2. Variations de stock (augmentation - réduction)	609	0,00	0,00
B. Services et fournitures accessoires	61	90.913,76	90.373,40
Services et fournitures accessoires	610 / 616	52.186,87	56.564,92
Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	37.159,05	30.424,82
Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	0,00	0,00
4. Rétributions médecins	619	1.567,84	3.383,66
C. Rémunérations et charges sociales	62	2.461.492,38	2.256.157,39
Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	0,00	0,00
Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	1.885.589,24	1.679.102,94
Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	0,00	0,00
Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	509.926,39	458.430,10
 Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical 	622 0	0,00	0,00
Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7. Autres frais du personnel médical	623 0	0,00	0,00
8. Autres frais du personnel autre	623 1	81.071,24	96.779,42
9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	0,00	0,00
12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	-15.094,49	21.844,93
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations			
incorporelles et corporelles	630	83.947,93	94.987,34
(dotations +, reprises -)	631/4	0,00	0,00
utilisations et reprises -)	635	0,00	0,00
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	0,00	0,00
G. Autres charges d'exploitation	64	1.538,69	1.040,00
Impôts et taxes relatives à l'exploitation Autres charges d'exploitation Charges d'exploitation portées à l'actif au titre	640 642/8 649	40,00 1.498,69 0,00	40,00 1.000,00 0,00
de frais de restructuration			
III Bénéfice d'exploitation(+)	70/64	0,00	0,00
Perte d'exploitation(-)	64/70	-251.717,28	-296.200,56

	Compte de résultats (suite)	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
ıv	Produits financiers	75	30.293,45	30.293,45
	A. Produits des immobilisations financières	750	0,00	0,00
	B. 1. Produits des actifs circulants 2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	751 752	0,00	0,00
	C. Subsides en capital et en intérêts	753	30.293,45	30.293,45
	D. Autres produits financiers	754/759	0,00	0,00
v	Charges financières(-)	65	0,00	0,00
	A. Charges des emprunts d'investissement	650	0,00	0,00
	 B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants 2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants 	6510 6511	0,00 0,00	0,00 0,00
	C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
	D. Différences de change , écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
	E. Charges crédits à court terme	656	0,00	0,00
	F. Autres charges financières	657/9	0,00	0,00
VI	Bénéfice courant(+)	70/65	0,00	0,00
	Perte courante(-)	65/70	-221.423,83	-265.907,11
VII	Produits exceptionnels	76	18.242,45	37.743,10
	Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	0,00	0,00
	E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	0,00	0,00
	F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	18.242,45	37.743,10
VIII	Charges exceptionnelles(-)	66	21.650,50	6.014,57
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
	E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	0,00	0,00
	F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	665/8 669	21.650,50	6.014,57
ıx	Bénéfice de l'exercice(+)	70/66	0,00	0,00
	Perte de l'exercice(-)	66/70	-224.831,88	-234.178,58

1.5. > SECTEUR A.M.U. (Aide Médicale Urgente)

VIVALIA A.M.U.

1 •	PRODUITS	2.579.640,66
	BMF (sous partie B4 : SMUR)	
	BMF (sous partie B4 : enregistrement SMUR)	
	BMF (PIT) Subvention complémentaire PIT	
	Honoraires SMUR	
	Autres produits	115.972,30
2 .	CHARGES DIRECTES	7.684.726,98
	Permanence personnel infirmier	
	Permanence personnel médical	3.129.149,76
	Autres coûts directs	1.164.747,55
3 •	COÛTS INDIRECTS	360.000,00
4 •	RÉSULTAT	- 5.465.086,32
5 =	COTISATION AMU PRÉLEVÉE	4.561.943,82
6 •	RÉSULTAT DU SECTEUR AMU	903.142,50

Le résultat du secteur A.M.U. est déficitaire et s'élève à **903.142,50 €**, (diminution du déficit de 6.663,35 € par rapport à 2021).

Depuis le 1er juillet 2020, les véhicules rapides (PIT) sont remplacés par des ambulances aux départs des PIT de Bouillon et de Virton en application de la législation fédérale. Un nouveau PIT-TIH a démarré sur Libramont au 1er janvier 2022 avec une permanence de 12h, 7j/7j, qui est passée à une couverture de 24h, 7j/7j, à partir du 1er septembre 2022.

L'amélioration du résultat s'explique par les facteurs suivants :

- subvention complémentaire PIT ambulance du SPF Santé Publique (+ 182.293,55 €) relative essentiellement au nouveau PIT-TIH Libramont
- facturation « contact patient PIT » (+ 30.787,94 €)
- croissance des honoraires générés par les sorties SMUR (+15.287,86 €)
- indexation de la cotisation des associés qui a été portée en 2022 de 4.336.214,43 € à 4.561.943,82
 (+ 225.729,39 €)
- indexation du BMF (+ 77.546,50 €)
- diminution du coût moyen horaire des urgentistes (- 73.838,49 €)
- fin d'amortissement du matériel roulant et du matériel médical (- 43.662,73 €)
- diminution du coût d'approvisionnement et frais généraux (- 14.500,28 €)

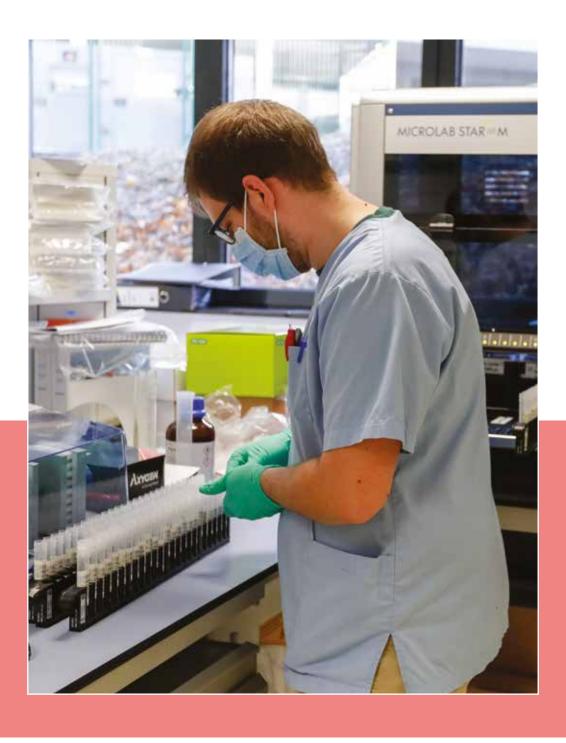
qui compensent l'augmentation des charges liées :

- à la croissance du coût du service et du transport urgent des malades suite à la nouvelle convention signée en 2022 avec la Croix-Rouge (+ 251.619,70 €)
- augmentation du coût de l'équipe infirmière (+ 405.661,48 €) suite à l'indexation des charges salariales et au démarrage du nouveau PIT nécessitant une permanence supplémentaire.



■ 2 RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation appliquées sont celles qui ont été validées par le Conseil d'administration de Vivalia.



23

2.1. > SEUIL D'IMMOBILISATION

Les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles observées et adoptées pour la clôture des comptes prévoient un seuil d'activation de 1.250 € TVAC l'unité (hors matériel informatique).

A. Matériel informatique

- Pas de seuil pour l'immobilisation comptable du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes,...);
- Durée d'amortissement : 5 ans ;
- L'acquisition de petits matériels informatiques, de pièces de rechange ou d'accessoires, dont le montant n'est pas significatif, ne doit pas faire l'objet d'inscription en bien.

B. Licences/logiciels informatiques en ce compris les développements internes et externes

- Pour tout achat d'un logiciel et/ou d'une (ou plusieurs) licence(s), le coût global sera immobilisé ;
- Durée d'amortissement : 3 ans.

C. Travaux d'entretien relatifs aux bâtiments

- Les travaux d'entretien de bâtiments (GTE) sont immobilisables ;
- Le coût des heures du personnel consacré à ces travaux est immobilisé également (production immobilisée):
- Durée d'amortissement : 10 ans.

D. Achats groupés de matériels dont le prix d'achat unitaire est inférieur au seuil de 1.250 € TVAC/unité

- Les achats groupés de « petits » matériels, dont la destination est assimilable à un investissement, doivent être considérés globalement (lots) et inscrits en immobilisations, dans la mesure où il s'agit d'une destination identique (consultations, service, ...);
- Durée d'amortissement : 10 ans pour le mobilier et le matériel non médical.

E. Petit matériel du bloc opératoire et infirmier

 Les achats de petits matériels pourront être effectués par regroupement en lots pour un montant global supérieur au seuil de 1.250 € TVAC.

F. Matériel d'occasion

• Amortissement à partir du premier du mois qui suit l'achat (date facture) sur base de la durée résiduelle estimée. Chaque dossier sera transmis aux Réviseurs d'entreprises certifiant les comptes annuels.



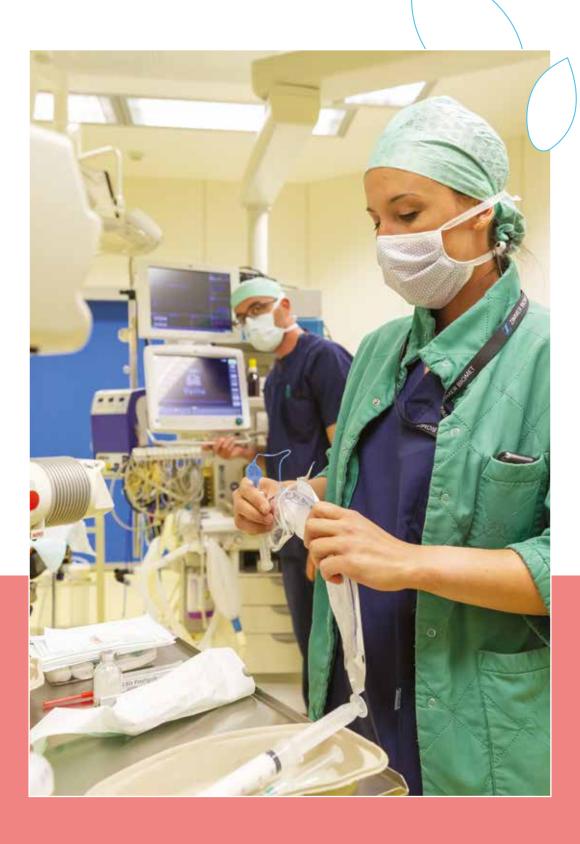
2.2. RÉDUCTIONS DE VALEURS ACTÉES SUR CRÉANCES DOUTEUSES

Suite à la décision du Conseil d'administration du 12 avril 2023, un montant de créances irrécouvrables pour VIVALIA a été acté en réduction de valeur pour l'exercice 2022. Il s'agit de créances liées aux patients (1.104.973,44 €), aux assurances (153.460,21 €) et autres (43.669,21 €) pour un montant total de 1.302.102,86 €.

Créances irrécouvrables au 31.12.2022 : utilisation de la provision pour créances douteuses

	VIVALIA								
	СНА	CSL	CUP	IFAC	Saint-Antoine	La Bouvière	Val des Seniors	Séniorie Ste-Ode	TOTAL
Patients	€110.083,54	€ 659.189,73	€ 59.142,08	€ 240.677,12	-	€ 7.853,96	€ 28.027,01	-	€ 1.104.973,44
Mutuelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assurances	€ 4.313,83	€ 142.748,38	€ 91,98	€ 6.306,02	-	-	-	-	€ 153.460,21
Autres	€ 2.898,10	€ 40.271,11	-	€ 500,00	-	-	-	-	€ 43.669,21
TOTAL	€ 117.295,47	€ 842.209,22	€ 59.234,06	€ 247.483,14		€ 7.853,96	€ 28.027,01		€ 1.302.102,86





EVALUATION DES RISQUES

La loi de financement des pensions du secteur public de 2011 a un impact financier non négligeable sur les coûts futurs de Vivalia.

Chaque année, une cotisation dite de « responsabilisation » est calculée. Celle-ci est destinée à couvrir la différence entre les cotisations versées pour les agents statutaires actifs et les montants décaissés par l'Office des Pensions pour les agents retraités.

Une charge complémentaire (malus) est répartie entre les institutions qui n'ont pas mis en place un second pilier.

Dans nos comptes 2021, une dotation de provision pour la cotisation de responsabilisation a été actée à concurrence de 7.590.954,68 € couvrant les années 2021 à 2026 sur base de la dernière estimation du SPF Pension connue (12/2021) pour le secteur hospitalier et sur base de l'estimation du SPF Pension de 05/2018 pour le secteur PCPA.

Le principe appliqué jusqu'en 2021 était une dotation du risque pour les 5 années à venir sur base des simulations des charges à payer envoyées par le SPF Pension, telles que mentionnées cidessus.

Suite à un benchmark du secteur hospitalier public en matière de pratiques quant au provisionnement de ces cotisations de responsabilisation et malus relatif à l'absence de second pilier de pension pour le personnel contractuel, le Conseil d'Administration a souhaité, dans le cadre du processus budgétaire 2023, apporter un changement de méthode d'évaluation en la matière.

A partir de 2022, la dotation de provision pour la cotisation de responsabilisation pour une année complémentaire (soit 2027) n'est plus actée.

La provision précédemment constituée sera actualisée annuellement jusqu'à son utilisation complète soit au 31.12.2026.

Au-delà, seule la provision de l'exercice clôturé sera actée, tant pour la cotisation de responsabilisation que pour le malus relatif à l'absence de second pilier de pension pour le personnel contractuel.

L'impact de la dotation provision pour la cotisation de responsabilisation dans nos comptes au 31.12.2022 s'élève à 4.576.543 € et comprend :

- L'utilisation du solde de la provision 2021 dans le cadre du paiement de la cotisation responsabilisation 2021 tel que notifié par le SPF pension;
- L'utilisation de la provision 2022 à concurrence des avances payées en 2022 telles que communiquées par le SPF pension;
- Une dotation pour le malus relatif à la non adhésion à un second pilier pour l'année en cours, soit 2022;
- Une dotation pour le différentiel de charges à payer entre les simulations 12/21 et 07/22 pour la période 2022-2026 déjà provisionnée au 31 décembre 2022.





BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

La consolidation comptable consiste à établir les états financiers de l'Intercommunale VIVALIA sur base des états financiers de chacune des institutions qui la composent⁴. Les états financiers consolidés (bilans, comptes de résultats et annexes légales) sont ceux publiés annuellement après approbation par l'Assemblée générale de VIVALIA.

Le principe de consolidation appliqué consiste à agréger les comptes des différentes entités constituant VIVALIA tout en éliminant les créances, dettes, charges et produits réciproques comptabilisés entre les différentes institutions de l'Intercommunale.

Notons que les résultats d'exploitation, financier, courant et exceptionnel présentés ci-après diffèrent quelque peu de la présentation sectorielle (point 1 du présent rapport) en raison de l'élimination des produits et charges réciproques selon le principe de consolidation expliqué ci-dessus.

Le résultat net de VIVALIA est bien entendu identique dans les deux présentations.

⁴Cf. point 1 du présent rapport.



4.1. > BILAN CONSOLIDÉ AU 31.12.2022

		Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
	Section 1 : Bilan après répartition			
	ACTIF			
	Actifs immobilisés	20/28	255.024.670,71	239.114.508,08
ı	Frais d'établissement	20	1.036.789,30	433.909,29
П	Immobilisations incorporelles	21	3.551.086,20	1.195.310,32
Ш	Immobilisations corporelles	22/27	250.417.709,84	237.470.369,86
	A. Terrains et constructions	22	178.203.006,18	182.215.858,31
	B. Matériel d'équipement médical	23	19.495.244,96	19.538.468,49
	C. Matériel d'équip. non médical et mobilier	24	16.540.111,23	16.144.805,00
	D. Location financement et droits similaires	25	5.263,50	10.527,00
	E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
	F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	36.174.083,97	19.560.711,06
IV	Immobilisations financières	28	19.085,37	14.918,61
	Actifs circulants	29/58	229.270.323,96	221.225.062,52
٧	Créances à plus d'un an	29	10.347.688,45	11.278.470,20
	A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
	B. Autres créances	291	10.347.688,45	11.278.470,20
۷I	Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	12.750.590,98	13.108.458,00
	A. Approvisionnements et fournitures	31	12.750.590,98	13.108.458,00
	B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
	C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII	Créances à un an au plus	40/41	155.561.434,26	134.285.315,80
	A. Créances pour prestations	400/409	132.137.092,68	111.728.901,83
	1. Patients	400/1	22.154.615,74	19.882.266,63
	2. Organismes assureurs	402	97.638.271,10	85.831.781,52
	3. Montant de rattrapage	403	6.385.151,15	3.391.525,56
	4. Produits à recevoir	404/5	12.049.344,19	9.122.396,48
	5. Autres créances pour prestations	406/9	-6.090.289,50	-6.499.068,36
	B. Autres créances	41	23.424.341,58	22.556.413,97
	Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	431.520,53	429.815,47
	2. Autres	411/16	22.992.821,05	22.126.598,50
	2.2 Créances réciproques	416.059	0,00	0,00
VII	Placements de trésorerie	51/53	448.596,75	448.596,75
ΙX	Valeurs disponibles	54/58	46.290.903,74	58.438.934,10
	Comptes de régularisation	490/1	3.871.109,78	3.665.287,67
X				

PASSIF	Codes	2022 (en €)	2021 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	136.876.903,10	131.736.527,22
Apport	10/11	53.859.350,00	53.859.350,00
A. Capital	10	0,00	0,00
1. Capital souscrit	100	0,00	0,00
2. Capital à libérer	101	0,00	0,00
B. Apports hors capital	11	53.859.350,00	53.859.350,00
Apport disponible hors capital	110	0,00	0,00
Apport indisponible hors capital	111	53.859.350,00	53.859.350,00
2.1. Apport indisponible hors capital	111.900	53.859.350,00	53.859.350,00
2.2. Apport indisposible hors capital non appelé	111.901	0,00	0,00
Plus-values de réévaluation	12	0,00	
			0,00
Réserves	13	16.091.714,61	13.453.307,98
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles	131	16.091.714,61	13.453.307,98
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
Résultat reporté	14	23.023.135,54	20.230.811,79
Subsides d'investissement	15	43.902.702,95	44.193.057,45
Primes de fermeture	18	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	16	69.445.064,43	66.112.115,00
A. Provisions pour pensions et obligations similiaires	160	2.162.181,21	2.898.544,73
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	1.027.513,41	2.719.336,50
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	66.255.369,81	60.494.233,77
Dettes	17/49	277.973.027,14	262.490.928,38
Dettes à plus d'un an	17	94.428.093,25	106.492.425,01
A. Dettes financières	170/4	85.653.760,37	97.841.868,23
Emprunts subordonnés	170	2.286.020,46	2.286.020,46
Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0,00	0,00
Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
Etablissements de crédit	172		95.555.847,77
		83.367.739,91	
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	670.078,84	546.302,74
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	8.104.254,04	8.104.254,04
Dettes à un an au plus	42/48	177.270.791,74	144.248.771,99
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	12.188.107,86	12.938.635,76
B. Dettes financières	43	1.564.225,91	1.820.008,55
Etablissements de crédit	430/4	1.564.225,91	1.820.008,55
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	121.438.080,48	100.258.864,38
1. Fournisseurs	440/444	49.697.287,51	51.262.996,35
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	53.808.451,88	31.957.897,35
Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	17.899.696,68	17.019.097,80
5. Dettes courantes diverses	449	32.644,41	18.872,88
D. Acomptes reçus	46	42.140,72	26.251,42
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	24.777.957,48	14.470.925,51
1. Impôts	450/3	4.966.177,21	4.271.729,66
Rémunérations et charges sociales	454/9	19.811.780,27	10.199.195,85
F. Autres dettes	47/48	17.260.279,29	14.734.086,37
Dettes découlant de l'affectation du résultat	47/46		
		0,00	0,00
Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	24.143,60	20.631,32
4. Autres dettes diverses	489	17.236.135,69	14.713.455,05
5. Dettes réciproques	489.059	0,00	0,00
Comptes de régularisation	492/3	6.274.142,15	11.749.731,38



4.2. > COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

La somme du bilan au 31/12/2022 s'élève à 484.294.994,67 €
et est en augmentation de 23.955.424,07 € (+ 5,20 %) par rapport
à l'exercice précédent. Les principaux facteurs explicatifs de cette évolution
sont commentés dans les paragraphes suivants.

4.2.1 >> COMPTES D'ACTIF

Immobilisations incorporelles

(augmentation de 2.355.775,88 € soit + 197,08 %) en raison notamment de l'acquisition de nouvelles licences suite à la Cyberattaque.

Immobilisations corporelles

(augmentation de 12.947.339,98 € soit + 5,45 %)

- Le poste 22 « Terrains et constructions » diminue de 4.012.852,13 € (- 2,20 %)
- Le poste 24 « Matériel d'équipement non médical et mobilier » augmente de 395.306,23 € (+ 2,45 %)
- Le poste 27 **« Immobilisations en cours »** augmente de 16.613.372,91 € (+ 84,93 %) suite aux divers chantiers en cours fin 2022, notamment la construction du CHR-CS (Vivalia 2025), la nouvelle construction de la maison de repos du « Domaine de l'Ambra » à Sainte-Ode et de la transformation de la cuisine centrale (UCP) et du restaurant sur le site de l'Hôpital psychiatrique de Bertrix .

Créances à plus d'un an

(diminution de 930.781,75 € soit - 8,25 %) suite à son reclassement dans la rubrique 416 « Autres créances ».

Créances à un an au plus

(augmentation de 21.276.118,45 € soit + 15,84 %)

- Le poste 400/1 « Créances patients » augmente de 2.272.349,11 € (+ 11,43 %) en raison de l'augmentation des factures impayées et des demandes de paiements fractionnés.
- Le poste 402 « Créances organismes assureurs » augmente de 11.806.489,58 € (+ 13,76 %) en raison de l'évolution de la partie fixe OA (BMF : douzièmes).
- Le poste 403 « Montant de rattrapages » augmente de 2.993.625,59 € (+ 88,27 %) en raison des rattrapages en cours positifs pour certains postes su BMF.
- Le poste 404/405 « Produits à recevoir » augmente de 2.926.947,71 € (+ 32,09 %).
- Le poste 406/409 « Autres créances pour prestations » augmente de 408.778,86 € (+ 6,29 %).
- Le poste 411/16 « Autres créances Autres » augmente de 866.222,55 € (+ 3,91 %).

Valeurs disponibles

■ Le poste 54/58 **« Valeurs disponibles »** diminue de 12.148.030,36 € (- 20,79 %), en raison du paiement des factures relatives aux travaux en cours sur fonds propres.

Comptes de régularisation

 Le poste 490/1 « Comptes de régularisation » augmente de 205.822,11 € (+ 5,62 %).



4.2.2 >> COMPTES DE PASSIF

Capitaux propres

(augmentation de 5.140.375,88 € soit + 3,90 %)

- Le poste 131 « Réserves indisponibles » augmente de 2.638.406,63 € (+ 19,61 %) suite à l'affectation des résultats 2022.
- Le poste 14 « **Résultat reporté** » augmente de 2.792.323,75 € (+ 13,80 %) suite à l'affectation des résultats 2022.
- Le poste 15 « Subsides d'investissement » diminue de 290.354,50 € (- 0,66%).

Provisions

(augmentation de 3.332.949,43 € soit + 5,04 %)

- Provisions pour risques et charges divers : + 1.433.722,12 €
 - ► Provisions pour litiges médecins : + 1.459.034,36 €
 - ▶ Provisions autres risques et charges : 25.312,24 €
- Provisions en matière de ressources humaines (pensions, prépensions, autres mesures en faveur du personnel,...) + 1.899.227,31 € dont la provision complémentaire (dotation - utilisation) pour la cotisation de responsabilisation pour le personnel statutaire, soit + 4.576.543,28€ et l'utilisation de la provision de la mesure en faveur du personnel - 1.691.823,09 € (dont chèques repas) et de la provision pour QP pensions - 985.492,88 €.

Dettes à plus d'un an

(diminution de 12.064.331,76 € soit - 11,33 %)

Le poste 173 « Etablissements de crédit à plus d'un an » diminue de 12.188.107,86 € soit - 12,75 % suite à son reclassement dans la rubrique 423 « Etablissements de crédit échéant dans l'année».

Dettes à un an au plus

(augmentation de 33.022.019,75 € soit + 22,89 %)

- Le poste 42 « Dettes à plus d'un an échéant dans l'année » diminue de 750.527,90 € (- 5,80 %).
- Le poste 44 « Dettes courantes » augmente de 21.179.216,10 € (+ 21,12 %) en raison de l'augmentation du montant de rattrapage (poste 443) de + 21.850.554,53 € (+ 68,37 %) et du montant du poste 445 « dettes médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux » de + 880.598,88 € (+ 5,17 %) €, atténué par la diminution des dettes fournisseurs (poste 440) de 1.565.708,84 € (- 3,05 %).
- Le poste 45 « Dettes fiscales, salariales et sociales » augmente de 10.307.031,97 € (+ 71,23 %).
- Le poste 489 **« Autres dettes diverses »** augmente de 2.522.680,64 € (+ 17,15 %).

Comptes de régularisation

Le poste 492/3 **« Comptes de régularisation »** diminue de 5.475.589,23 € (- 46,60 %).



4.3. > COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 31.12.2022

Section 2 Compte de résultats		2022 (en €)	2021 (en €)
I Produits d'exploitation	70/74	427.019.321,03	414.115.358,52
A. Chiffre d'affaires	70	396.823.596,96	386.053.447,86
Prix de la journée d'hospitalisation	700	177.605.622,75	152.839.774,19
Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-18.769.162,15	-13.352.229,23
Suppléments de chambre	702	1.434.403,00	1.449.889,00
Forfaits conventions I.N.A.M.I	703	31.765.348,74	29.045.883,90
5. Produits accessoires	704	984.310,86	986.997,21
Produits pharmaceutiques et assimilés	705	65.669.708,41	64.127.998,06
7. Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706	3.088.196,60	2.879.167,17
8. Montant Global Prospectif	707	7.934.686,98	7.651.993,04
7. Honoraires	708/709	127.110.481,77	140.423.974,52
B. Production immobilisée	72	157.924,57	162.056,70
C. Autres produits d'exploitation	74	30.037.799,50	27.899.853,96
Subsides d'exploitation	740	674.831,64	501.390,08
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741	0,00	0,00
3. Autres	742/9	29.362.967,86	27.398.463,88
II Coût des produits d'exploitation(-)	60/64	422.885.131,32	422.558.116,64
A. Approvisionnements et fournitures	60	99.353.581,23	101.131.331,78
1. Achats	600/8	98.994.771,23	101.192.984,47
2. Variations de stock (augmentation - réduction)	609	358.810,00	-61.652,69
B. Services et fournitures accessoires	61	92.409.977,12	93.710.214,46
Services et fournitures accessoires	610 / 616	22.746.578,89	22.118.379,98
2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	1.069.661,62	1.118.935,47
Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	138.395,17	113.632,83
4. Rétributions médecins	619	68.455.341,44	70.359.266,18
C. Rémunérations et charges sociales	62	203.204.738,51	186.563.192,44
Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	2.009.100,13	431.320,48
Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	147.343.890,15	137.097.357,58
Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	370.414,44	81.703,05
Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	46.820.808,85	42.102.717,46
 Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical 	622 0	0,00	0,00
 Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre 	622 1	0,00	0,00
7. Autres frais du personnel médical	623 0	61.428,43	9.559,40
8. Autres frais du personnel autre	623 1	5.956.483,10	6.768.235,67
9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	-2.967,94	1.021,89
12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	645.581,35	71.276,91
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations			
incorporelles et corporelles	630	21.376.114,88	20.080.404,48
E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	-474.527,06	-187.155,96
F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-985.492,88	-21.652,40
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	4.318.442,31	17.037.241,11
G. Autres charges d'exploitation	64	3.682.297,21	4.244.540,73
Impôts et taxes relatives à l'exploitation Autres charges d'exploitation Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	640 642/8 649	109.165,95 3.573.131,26 0,00	116.351,68 4.128.189,05 0,00
III Bénéfice d'exploitation(+)	70/64	4.134.189,71	0,00
Perte d'exploitation(-)	64/70	0,00	-8.442.758,12

С	ompte de résultats (suite)		2022 (en €)	2021 (en €)
ıv	Produits financiers	75	2.865.762,74	2.312.667,67
	A. Produits des immobilisations financières	750	6.295,93	4,37
	B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
	Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
	C. Subsides en capital et en intérêts D. Autres produits financiers	753 754/759	2.314.801,51 544.665,30	2.055.312,19 257.351,11
v	Charges financières(-)	65	3.707.911,29	3.563.362,62
٧	Charges illiancieres(-)	65	3.707.511,25	3.363.362,62
	A. Charges des emprunts d'investissement	650	3.456.651,42	3.527.467,38
	Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6510 6511	0,00 0,00	0,00 0,00
	C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
	D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
	E. Charges crédits à court terme	656	242.032,44	22.141,57
	F. Autres charges financières	657/9	9.227,43	13.753,67
VI	Bénéfice courant(+)	70/65	3.292.041,16	0,00
	Perte courante(-)	65/70	0,00	-9.693.453,07
VII	Produits exceptionnels	76	14.106.281,77	16.866.614,16
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	1.618.649,19	2.495,89
	E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	161.886,44	107,03
	F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	12.325.746,14	16.864.011,24
VIII	Charges exceptionnelles(-)	66	12.121.509,68	6.957.071,46
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00 92.800,91	0,00
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
	E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8	5.546,30	0,00
	F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	12.023.162,47	6.957.071,46
ΙX	Bénéfice de l'exercice(+)	70/66	5.276.813,25	216.089,63
	Perte de l'exercice(-)	66/70	0,00	0,00
	Affectations et prélèvements		2022	2021
A.	Bénéfice à affecter	70/69	25.507.625,04	19.864.357,52
	Perte à affecter	69/70		
	Bénéfice de l'exercice à affecter	70/66	5.276.813,25	216.089,63
	Perte de l'exercice à affecter(-)	66/70	0,00	0,00
	Bénéfice reporté de l'exercice précédent Porte reportée de l'exercice précédent ()	790 690	20.230.811,79	19.648.267,89
P	Perte reportée de l'exercice précédent (-)	791/2	0.00	0.00
۵.	Prélèvements sur les capitaux propres 1. Sur dotations apports et dons en capital	791/2	0,00	0,00
	Sur les réserves	791		
c	Dotations aux réserves(-)	691/2	-2.638.406,63	-108.044,82
٠.		00172	-23.023.135,54	-20.230.811,79
D	Résultat à reporter			
D.	Résultat à reporter 1. Bénéfice à reporter(-)	693		·
D.	Résultat à reporter 1. Bénéfice à reporter(-) 2. Perte à reporter	693 793	-23.023.135,54	-20.230.811,79

4.4. > COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

4.4.1 >> RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à 4.134.189,71 €, celui-ci est en augmentation de 12.576.947,83 € par rapport à 2021.

Charges d'exploitation (croissance de 327.014,68 € soit + 0,08 %)

Notons les principales évolutions concernant les postes de charges d'exploitation :

■ Le poste 60 « Approvisionnements et fournitures » en diminution de 1.777.750,55 € (- 1,76 %)

Cette diminution s'explique principalement par l'évolution négative :

- Du poste 601 « Achats d'autres produits médicaux » de 5.206.826,75 € (- 22,41 %) lié à la diminution d'achats de réactifs pour les tests PCR Covid.
- Du poste 606 « Achats de lingeries, literie, buanderie » de 566.454,68 € (- 29,87%)
- Du poste 608 « Remises, ristournes et rabais (-) » de + 1.040.412,62 € (+ 36,45 %)

Atténuée par l'évolution positive :

- Du poste 604 «Achats de combustibles calories énergie et eau» de + 2.381.786,78 € (+ 55,69 %)
- Du poste 607 « Achats de denrées et fournitures de cuisine » de + 522.960,59 € (+ 16,33 %)
- Du poste 609 « Variations de stocks » de + 420.462,69 (+ 681,99 %)

Le poste 61 « Services et fournitures accessoires » en diminution de 1.300.237,34 € (- 1,39 %)

Cette diminution s'explique par l'évolution :

Du poste 619 « Rétributions des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical » de - 1.903.924,74 € (- 2,71 %), en lien avec la diminution des honoraires générés.

Atténuée par l'évolution positive :

- Du poste 612 « Frais généraux » de + 145.568,61 € (+ 10,10 %)
- Du poste 613 « Entretiens et réparations » de + 236.119,83 € (+ 2,48 %)
- Du poste 615 « Charges d'administration » de + 195.755,08 € (+ 5,94 %)

■ Le poste 62 « Rémunérations et charges sociales » : ce poste augmente de 16.641.546,07 € (+ 8,92 %) en raison des facteurs suivants :

- Evolution des échelles barémiques (+/- 0,5 %)
- Indexation de 2% en octobre 2021 et en février, avril, juin, septembre et décembre 2022 (+ 5,47 %)
- Augmentation des ETP: + 12,71 dont 11,92 pour le secteur PCPA

■ Le poste 63 « Amortissements, réductions de valeurs et provisions pour risques et charges » en diminution de 12.674.299,98 € (- 34,34 %)

Cette évolution négative s'explique principalement par la diminution :

- Du poste 634 « Réduction de valeurs sur créances à un an au plus» de 287.371,10 € (- 153,55 %)
- Du poste 635 « Provisions pour pensions et obligations similaires » de 963.840,48 € (- 4.451,43 %)
- Du poste 637 « Provisions pour autres risques et charges » de 12.718.798,80 € (- 74,65 %)

Atténuée par l'évolution positive :

- Du poste 630 « Dotation aux amortissements et réd. de valeurs » de + 1.295.710,40 € (+ 6,45 %).
- Le poste 64 « Autres charges d'exploitation » en diminution de 562.243,52 € (- 13,25 %)



Produits d'exploitation (croissance de 12.903.962,51 € soit + 3,12 %)

Notons les principales évolutions concernant les postes des produits d'exploitation :

■ Le poste 70 « Chiffre d'affaires » en augmentation de 10.770.149,10 € (+ 2,79 %)

Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution :

- Du poste 700 « Prix de la journée d'hospitalisation » qui augmente de 24.765.848,56 € (+ 16,20 %) en raison d'une évolution du BMF dont la partie fixe (douzièmes) + 19.368.072,12 € (+ 13,96 %) notamment en raison de l'indexation et des financements complémentaires octroyés (IFIC, FBB,...)
- Du poste 701 « Rattrapage estimé de l'exercice en cours » qui marque une diminution de 5.416.932,92 € (- 40,57 %).
- Du poste 703 « Forfaits et conventions INAMI » de + 2.719.464,84 € (+ 9,36 %)
- Du poste 705 « Produits pharmaceutiques et assimilés » de + 1.541.710,35 € (+ 2,40 %)

Atténuée par la diminution :

- Des postes 707 à 709 « Honoraires » de 13.030.798,81 € (- 8,80 %), en raison de :
 - les honoraires hospitaliers diminuent de 181.047,92 €;
 - les honoraires paramédicaux diminuent de 149.589,03 €;
 - les honoraires médico-techniques diminuent de 13.685.318,18 € (impact de la diminution des analyses PCR liées à la crise Covid)
 - l'augmentation de l'activité de la radiothérapie en collaboration avec le CHU de Liège
 + 985.156,32€

■ Le poste 74 « Autres produits d'exploitation » augmente de 2.137.945,54 € (+ 7,66%)

Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution :

Du poste 743 « Récupérations de charges » de + 2.687.673,44 € (+ 12,57 %) en raison de la reprise sur le payroll de Vivalia des assistants en médecine dont la charge salariale enregistrée en 2022 (+ 30 ETP) est refacturée aux pools des médecins concernés.

Atténuée par l'évolution négative :

Du poste 749 « Autres produits d'exploitation » - 977.668,50 € (- 19,87 %)

4.4.2 >> RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est négatif et s'élève à - 842.148,55 €. En amélioration de 408.546,40 € soit + 32,67 % par rapport à 2021. Rappelons cependant que le résultat financier n'inclut pas le financement des charges financières lié au BMF qui est repris dans le résultat d'exploitation, ce qui sous-estime le résultat financier à concurrence.

Cette variation positive s'explique principalement par l'augmentation du poste 753 «Subsides en capital et en intérêts» de 259.489,32 \in (+ 12,63 %) et la diminution du poste 650 «Charges des emprunts d'investissements» de 70.815,96 \in (- 2,01 %)

4.4.3 >> RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à + 1.984.772,09 €. Il est en diminution de 7.924.770,61 € soit - 79,97 % par rapport à 2021. Cette diminution s'explique principalement par :

La diminution des « produits afférents aux exercices antérieurs » (rubrique 769) : - 4.538.265,10 € (- 26,91 %).

Cette diminution s'explique notamment par l'impact des rattrapages relatifs aux ex. antérieurs - 6.404.515,99 € compensé par la régularisation positive 2020-2021 de la subvention AVIQ suite à la pandémie COVID + 2.031.070,70 €.

L'augmentation des « charges afférentes aux exercices antérieurs » (rubrique 669) : + 5.066.091,01 € (+ 72,82 %).

Cette augmentation s'explique notamment par la prise en charge en 2022 :

- des rattrapages relatifs aux. Ex. antérieurs : + 4.298.535,03 € (principalement pour l'accord social IFIC) dont l'impact au niveau des charges salariales ne sera comptabilisé qu'en 2023 (IFIC non implémenté en 2022)
- des quotes-parts pensions 2019 à 2021 : + 1.008.994,42 € (qui étaient cependant provisionnées)

Compensé par l'augmentation de la rubrique 763 «Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés» de 1.616.153,90 € en raison de la vente du bâtiment de l'ancienne maison de repos Saint-Antoine à Saint-Mard

Les comptes de charges et produits exceptionnels sont expliqués à la page 50 de ce rapport.



4.5. > ANALYSE ÉVOLUTIVE DES RATIOS FINANCIERS

Cash flow (hors subsides)	2022	2021
Cash-flow (hors subsides)	€ 25.670.700,71	€ 35.067.118,78
Dettes échéant dans l'année	€ 12.188.107,86	€ 12.938.635,76
Couverture des dettes échéant dans l'année	2,11 2022	2,71 2021
Stocks d'approvisionnement	€ 12.750.590,98	€ 13.108.458,00
Coût des approvisionnements et fournitures	€ 99.353.581,23	€ 101.131.331,78
Rotation des stocks	46,84	47,31
Créances pour prestations à 1 an au plus	€ 125.709.800,81	€ 108.311.124,85
Chiffre d'affaires	€ 415.592.759,11	€ 399.405.677,09
Délai des encaissements créances pour prestations	110,41	98,98
Fournisseurs	€ 49.697.287,51	€ 51.262.996,35
Approvisionnements, fournitures et services	€ 123.308.216,91	€ 124.482.280,06
Délai de paiement fournisseurs	147,11	150,31
	2022	2021
Fonds propres	€ 136.876.903,10	€ 131.736.527,22
Total passif	€ 484.294.994,67	€ 460.339.570,60
Degré d'indépendance financière (solvabilité)	0,28	0,29
Dettes financières LT	€ 94.428.093,25	€ 106.492.425,01
Dettes financières échéant dans l'année	€ 12.188.107,86	€ 12.938.635,76
Dettes financières CT	€ 1.564.225,91	€ 1.820.008,55
Total bilan	€ 484.294.994,67	€ 460.339.570,60
Taux d'endettement financier	0,22	0,26
Actifs circulants restreints	€ 218.922.635,51	€ 209.946.592,32
Dettes à court terme	€ 183.544.933,89	€ 155.998.503,37
Ratio de liquidité	1,19	1,35
Capitaux permanents	€ 231.304.996,35	€ 238.228.952,23
Immobilisations nettes	€ 265.372.359,16	€ 250.392.978,28
Fonds de roulement (FRN)	€-34.067.362,81	€-12.164.026,05
Actifs circulants réalisables	€ 172.631.731,77	€ 151.507.658,22
Dettes à un an au plus (hormis dettes financières)	€ 181.980.707,98	€ 154.178.494,82
Besoin fonds de roulement (BFR)	€-9.348.976,21	€ -2.670.836,60

	2022	
ACTIF € 484.294.994,67		PASSIF € 484.294.994,67
Immobilisations nettes € 265.372.359,16		Capitaux permanents € 231.304.996,35
Fonds de roulement > 0		
Actifs circulants réalisables		Dettes fournisseurs, courantes, sociales, salariales et fiscales
€ 172.631.731,77		€ 181.980.707,98
D: 111		Besoin en FR
Disponibles € 46.290.903,74		Crédits financiers à C.T. € 1.564.225,91

Nous pouvons constater, de manière globale, que l'ensemble des ratios prouve la bonne santé financière de l'intercommunale. Néanmoins, nous constatons leur légère détérioration.

Le **ratio de couverture des dettes échéant dans l'année exprime** la capacité de l'Intercommunale à honorer ses remboursements de crédits échéant dans l'année. Celui-ci doit être au moins égal à l'unité. Etant valorisé à 2,11, il confirme la bonne capacité de remboursement de VIVALIA malgré sa diminution de 0,60 comparativement à 2021.

Le **ratio de rotations des stocks**, exprimé en nombre des jours, permet de mesurer la fréquence à laquelle l'entreprise les renouvelle. La diminution de ce ratios (-0,5 jours) indique une petite amélioration de la gestion des approvisionnements

Le **délai des encaissements créances pour prestations** représente le délai moyen de paiement des créances relatives aux prestations. C'est-à-dire le nombre de jours s'écoulant entre la date de vente et le parfait paiement. Ce délai de paiement s'est légèrement détérioré, à savoir 110,41 jours en 2022 contre 98,98 jours en 2021.

Ce ratio doit être considéré en même temps que le ratios délai de paiement fournisseurs, également exprimé en nombre des jours, lequel est raccourcis de 3,20 jours à savoir 147,11 jours en 2022 contre 150,31 jours en 2021, ce qui signifie qu'en moyenne nous avons accéléré les paiements des fournisseurs alors que nos clients ont pris plus de temps pour honorer nos factures.

Le **ratio d'endettement est un indicateur financier** qui permet de mesurer le niveau d'endettement d'une entreprise. Plus ce ratio est élevé, plus l'Intercommunale est endettée, ce qui amène des conséquences négatives sur la trésorerie. Notre ratio s'élevant à 0,22 en 2022 contre 0,26 en 2021 et s'est amélioré suite à la diminution du volume des dettes à long terme.

Le **ratio de liquidité au sens strict** (actifs circulants restreints / dettes à court terme) représente les capacités à faire face à ses échéances à court terme et donc de maintenir son cycle d'exploitation.

Au vu de cette analyse, nous pouvons conclure que ce ratio a légèrement diminué et donc que notre liquidité s'est légèrement détériorée (1,19 en 2022 contre 1,35 en 2021).

Le fonds de roulement se rapporte à l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés et correspond à une réserve de fonds long terme qui peut être utilisée pour financer le cycle d'exploitation du secteur. Il est utile de compléter l'analyse de FRN en étudiant son besoin en fonds de roulement, c'est-à-dire son besoin de financement court terme lié au cycle d'exploitation en comparant les ressources d'exploitation aux besoins d'exploitation.

Un besoin en fonds de roulement négatif est une bonne nouvelle pour l'entreprise, cela signifie qu'elle n'a pas besoin de trésorerie pour financer son décalage entre les décaissements et les encaissements.

Dans notre situation, le BFR est négatif et est en diminution de 6.832.056,74 € (- 255,80 %) par rapport à l'exercice 2021, cet indicateur s'est fortement amélioré.

La **position de trésorerie** correspond à l'excédent du fonds de roulement sur les besoins en fonds de roulement. La position de trésorerie nette étant négative ce qui signifie que les besoins à court terme de l'entreprise ne sont pas financés de manière autonome. Ce ratio s'est détérioré - 15.225.197,15 € par rapport à 2021. Vivalia n'a pas fait recours aux emprunts long terme et a financé les investissements sur les fonds propres.

Le **ratio d'indépendance financière** (solvabilité), mesure la proportion des fonds propres par rapport au total bilantaire. Plus ce ratio est proche de 1 plus l'intercommunale est indépendante financièrement et, inversement, plus ce ratio se rapproche de 0 plus sa dépendance est importante. Pour rappel, la valeur cible pour les hôpitaux devrait être supérieure à 0,30, ce qui est quasiment le cas pour VIVALIA vu que cet indicateur est de 0,28.



4.6. > ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

4.6.1 >> ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIÈRES

Rubriques 20, 21 et 28 de l'Actif

E) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE :

[(a) + (b) - (c)]:

ETAT DES FRAIS D'ETABLISS	EMENT ET DES IMMOBIL En euros	ISATIONS INCORPOREI	LES ET FINANCIERE
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (RUBR. 20 DE L'ACTIF)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (RUBR. 21 DE L'ACTIF)	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBR. 28 DE L'ACTIF)
A) VALEUR D'ACQUISITION :			
Au terme de l'exercice précédent	€ 15.730.536,25	€ 17.519.738,76	€ 14.918,61
Mutations de l'exercice +	€ 896.102,82	€ 3.041.508,18	€ 4.630,30
Mutations de l'exercice -	-	€ 38.690,55	€ 463,54
Au terme de l'exercice	€ 16.626.639,07	€ 20.522.556,39	€ 19.085,37
B) PLUS-VALUES :			
Au terme de l'exercice précédent	-		-
Mutations de l'exercice +	-	-	-
Mutations de l'exercice -	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	
C) AMORTISSEMENTS ET RÉDUCT. N	/ALEUR :		
Au terme de l'exercice précédent	€ 15.296.626,96	€ 16.324.428,44	-
Mutations de l'exercice +	€ 293.222,81	€ 685.732,30	-
Mutations de l'exercice -	-	€ 38.690,55	-
Au terme de l'exercice	€ 15.589.849,77	€ 16.971.470,19	
D) MONTANTS NON APPELÉS :			
Au terme de l'exercice précédent		-	-
Mutations de l'exercice +		-	-
Mutations de l'exercice -			-
Au terme de l'exercice			-

€ 1.036.789,30

€ 3.551.086,20

€ 19.085,37



4.6.2 >> ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Rubriques 22 à 27 de l'Actif

	1. TERRAINS ET CONSTR. (22)	2. MAT.ÉQUIP. MÉD.(23)	3. MAT. ÉQUIP. NON MÉD. ET MOBILIER (24)	4. LOCAT. FINAN. ET DROITS SIM.(25)	5. AUTRES IMMOB. CORPR.(26)	6.IMMOBIL. EN COURS ET ACOMPTES(27)
A) VALEUR D'ACQUISITION :						
Au terme de l'exercice précédent	€ 375.413.664,44	€ 168.550.122,41	€ 64.886.188,17	€ 26.317,50	-	€ 19.560.711,0
Mutations de l'exercice +	€ 5.906.981,58	€ 7.390.393,95	€ 3.647.778,79	-		€21.531.677,39
Mutations de l'exercice -	€ 4.563.754,43	€ 293.773,63	€ 90.343,85	-	-	€ 4.918.304,48
Au terme de l'exercice	€ 376.756.891,59	€ 175.646.742,73	€ 68.443.623,11	€ 26.317,50	-	€ 36.174.083,9
B) PLUS-VALUES :						
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	-
Mutations de l'exercice +	-	-	-	-	-	-
Mutations de l'exercice -	-	-	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-	-	-	-
C) AMORTISSEMENTS ET RÉDU	CT. VALEUR :					
Au terme de l'exercice précédent	€ 193.197.806,13	€ 149.011.653,92	€ 48.741.383,17	€ 15.790,50	-	-
Mutations de l'exercice +	€ 9.874.704,85	€ 7.367.323,32	€ 3.242.669,01	€ 5.263,50	-	-
Mutations de l'exercice -	€ 4.518.625,57	€ 227.479,47	€ 80.540,30	-	-	-
Au terme de l'exercice	€ 198.553.885,41	€ 156.151.497,77	€ 51.903.511,88	€ 21.054,00	-	-

[(a) + (b) - (c)]€178.203.006,18 €19.495.244,96 €16.540.111,23 €5.263,50 € 36.174.083,97

4.6.3 >> DETTES GARANTIES

Comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du Passif

VIVALIA	CODES	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR :				
		1. LES POUVOIRS PUBLICS BELGES	2. DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES SUR LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE	3. DES TIERS		
Dettes financières :	17/42					
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilés		-	-	-		
2. Emprunts		€ 88.073.497,50	-	€ 5.981.591,21		
Autres dettes :						
TOTAL		£ 88 073 497 50		£ 5 981 591 21		



4.6.4 >> DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Rubrique 45 du Passif

	2022
1. Impôts (rubriques 450 à 453 du passif)	€ 4.966.177,21
a) dettes fiscales échues	€ 57.613,64
b) dettes fiscales non échues	€ 4.908.563,57
2. Rémunér. et charges sociales (rubr. 454)	€ 8.974.146,70
a) dettes échues envers l'ONSS	€ 1.326.968,04
b) dettes non échues envers l'ONSS	€ 7.647.178,66
3. Autres dettes salariales et sociales (rubr. 455 à 459)	€ 10.837.633,57

4.6.5 >> PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Rubriques 62 et 6692 du compte de résultats

	2022
1. Effectif moyen du personnel (ETP rémunérés)	2.733,29
2. Frais du personnel (rubriques 62 et 6692)	€ 205.822.834,29
A. Rémunérations et avantages sociaux directs (rubr. 620/625 et 6692)	€ 152.602.792,94
B. Cotisations patronales d'assurances sociales (rubr. 621)	€ 47.199.357,63
C. Primes patronales pour assurances extra-légales (rubr. 622)	-
D. Autres frais de personnel (rubr. 623)	€ 6.020.683,72
E. Pensions et pré-pensions (rubr. 624)	-

Les tableaux ci-dessus correspondent aux soldes comptables avant retraitement des comptes réciproques.



4.6.6 >> COMPTE DE RÉSULTATS PAR CENTRES DE FRAIS DÉFINITIFS DU SECTEUR HOSPITALIER

			2022		
	HÔPITAL DE MARCHE	CSL	СНСА	CUP	VIVALIA
SERVICES HOSPITALIERS	-5.139.925	-59.313	1.891.378	844.328	-2.463.532
PSYCHIATRIE	-	-	-	844.328	844.328
CHIRURGIE	-1.408.224	-2.439.637	-2.426.951	-	-6.274.812
MEDECINE	-1.021.054	4.313.064	4.499.388	-	7.791.398
NEUROPSY	-	2.510.101	-	-	2.510.101
PEDIATRIE	129.699	-628.188	-731.999	-	-1.230.488
MATERNITE	-1.747.139	-1.209.195	-371.626	-	-3.327.960
SOINS INTENSIFS	-2.346.432	-3.056.293	-2.999.855	-	-8.402.581
GERIATRIE	515.567	1.061.684	3.816.805	-	5.394.056
NEONATOLOGIE	-	-422.671	-91.548	-	-514.219
HOPITAL DE JOUR CHIRURGICAL	538.593	52.548	1.127.006	-	1.718.146
SP CARDIO-PULM, LOCO ET AFFECTIONS CHRONIQUES	199.065	564.588	-401.210	-	362.443
SP PALLIATIFS	-	-805.313	-528.632	-	-1.333.945
SERVICES MEDICO-TECHNIQUES	4.166.114	1.034.478	957.972	-44.268	6.114.297
IMAGERIE MEDICALE	3.444.687	1.549.670	2.164.378	-	7.158.735
MED. NUC. IN VIVO	69.381	-88.435	-604.749	_	-623.803
BIOLOGIE CLINIQUE	-10.226	-66.833	1.224.366	-44.268	1.103.040
RADIOTHERAPIE	-	-	818.633	-	818.633
HOPITAL DE JOUR	-224.322	-1.181.688	-821.632	_	-2.227.642
HEMODIALYSE	182.689	809.189	277.331	-	1.269.208
CONVENTIONS INAMI	720.012	12.574	601.024	-	1.333.611
MEDECINE PHYSIQUE	-16.107	-	-821.174	-	-837.281
P.M.A.	-	-	-859.567	-	-859.567
ANGIOGRAPHIE	-	-	-1.020.638	-	-1.020.638
PHARMACIE	1.515.963	2.407.770	2.225.425	-152.084	5.997.074
CONSULTATIONS	-1.084.264	-3.455.421	-4.213.739	188.707	-8.564.716
ACTIVITES NON HOSPITALIERES	-922.611	-1.217.579	104.804	-351.351	-2.386.737
COTISATION AMU	789.184	1.272.511	2.500.249	-	4.561.944
RESULTAT COURANT	-675.539	-17.553	3.466.088	485.333	3.258.329
RESULTAT EXCEPTIONNEL	369.527	530.006	812.169	-795.597	916.105
RESULTAT DE L'EXERCICE	-306.012	512.453	4.278.258	-310.264	4.174.434

La marge nette de la biologie clinique passe de 7.645.066 € en 2021 à 1.103.040 € en 2022. Cette diminution significative s'explique par la diminution du nombre de tests PCR lié à la pandémie Covid.

Le résultat de + 4.174.434,21 € est différent du résultat hospitalier repris au point 1.2 (+ 5.121.366,52 €) car :

- La cotisation A.M.U. ainsi que les charges et produits relatifs au secteur A.M.U. ont été intégrés dans le compte de résultats par centres de frais définitifs du secteur hospitalier⁴ (déficit du secteur A.M.U. de - 903.142,50 €).
- Le résultat du secteur Extra-hospitalier a été intégré dans le compte de résultat par centre de frais définitif au secteur hospitalier (déficit du secteur Extra-hospitalier - 224.831,88 €).
- Le résultat de l'ancienne intercommunale de Bastogne (Ex-AIOMS) n'est pas intégré dans ce compte de résultat -181.042,07 €.



4.6.7 >> LISTE DES ADJUDICATAIRES DE MARCHÉS PUBLICS

Ci-dessous, la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier des charges. Article L1523-13 paragraphe 3 du décret du 19 juillet 2006 sur les Intercommunales.

Organe	Date	Site	Description	Montant TVAC	Procédure	Adjudicataire
DIA	24/01/2022	CHCA L	Dispositif traitement HBP	47 468,30	PNSPP	Boston Scientific
DIA	31/01/2022	Vivalia	Switchs et accessoires	36 187,39	PNSPP	Econocom
DIA	31/01/2022	Marche	Automate molécules individuelles	161 854,50	PNSPP	Quanterix
DIA	7/02/2022	CHCA L	Chariots navettes électrocalo- riques	82 161,18	PNSPP	Electro Belux
DIA	7/02/2022	Vivalia	Formation PIT	39 204,00	PNSPP	Cetope
DIA	14/02/2022	CSL	Mammographe	133 100,00	PNSPP	Tromp medical
DIA	21/02/2022	CHCA L	Reconditionnement ORL	82 273,21	PNSPP	Homel Frères
DIA	21/02/2022	CHCA L	Travaux de câblage informatique	31 204,39	PNSPP	Henneaux Frères
DIA	21/02/2022	L'Ambra	Matériel de cuisine Amberloup	225 288,97	РО	Polymat
DIA	21/02/2022	CSL	Morgue	35 731,30	PNSPP	Funéralia
DIA	28/02/2022	CSL	Set d'instruments chirurgie rachis	34 340,31	PNSPP	Medtronic
DIA	28/02/2022	CSL	Osmoseur de dialyse	160 930,00	PNSPP	Baxter
DIA	28/02/2022	Vivalia	Recrutement 10 infirmiers	144 595,00	PNSPP	Best Med Career
DIA	14/03/2022	CUP	Etiquetage	59 730,44	PNSPP	Quatrei
DIA	14/03/2022	L'Ambra	Equipement de cuisine	225 288,97	РО	Polymat
DIA	14/03/2022	CHANLY	Adaptation câblage interne	21 351,13	PNSPP	WIN
DIA	14/03/2022	Vivalia	Boissons	943 497,44	РО	Brasserie du Grand Enclos (MAZIERS)
DIA	14/03/2022	Vivalia	Chèques-repas	5 927 293,26	РО	Edenred
DIA	14/03/2022	MRS	Médecins coordinateurs	203 614,54	PNSPP	Dr Klels, Dr Heinen, Dr Louchez, Dr Parada
DIA	21/03/2022	CHCA L	2 cardiotocographes	127 210,93	PNSPP	ICT HCTS
DIA	21/03/2022	Marche	Augmentation capacité de traite- ment AS/400	36 252,85	PNSPP	Sbim
DIA	21/03/2022	Vivalia	Azacitidine	179 776,00	PNSPP	Accord Healthcare
DIA	21/03/2022	Vivalia	Recrutement 5 infirmiers belges	30 250,00	PNSPP	Human Supports
DIA	21/03/2022	Vivalia	Avenant marché CPAP	340 769,88	РО	Air Liquide
DIA	28/03/2022	CUP	Cellule de cuisson	69 575,00	PNSPP	Condromat
DIA	28/03/2022	CUP	Operculeuse à potage	141 891,97	PNSPP	Mecapack
DIA	4/04/2022	Marche	Colonne de laparoscopie	147 120,57	PNSPP	Stöpler
DIA	11/04/2022	Marche	Panneaux photovoltaïques	74 939,91	PNSPP	Lamelec
DIA	11/04/2022	СНСА В	Solution IP	29 269,37	PNSPP	Win
DIA	11/04/2022	L'Ambra	Fauteuils gériatriques	160 050,67	PNDAPP	Moments Furniture
DIA	11/04/2022	CSL	Entretien abords	30 475,06	PNSPP	Coudeville
DIA	11/04/2022	CHCA L	Recrutement médecins spécia- listes	87 120,00	PNSPP	Placing Med
DIA	11/04/2022	Vivalia	Entretien vitres	36 643,46	PNSPP	Gestanet + XLG

DIA	18/04/2022	CSL	12 moniteurs + 2 centrales monitoring	253 244,48	PNSPP	Acertys
DIA	18/04/2022	CSL	6 vidéoscystoscopes	115 987,58	PNSPP	Stopler
DIA	18/04/2022	Marche	Echographe	34 460,80	PNSPP	Fujifilm
DIA	18/04/2022	Marche	Logiciel monitoring	35 951,51	PNSPP	Acertys
DIA	25/04/2022	CHCA L	Prestations technologiques	185 833,33	PNSPP	Helium Care
DIA	2/05/2022	Marche	Microscope opératoire	152 196,52	PNSPP	Leica
DIA	2/05/2022	Marche	Maintenance XN9000	32 073,40	PNSPP	Sysmex
DIA	9/05/2022	CHCA L	Générateur de radiofréquence	104 406,06	PNSPP	DEN medical
DIA	6/06/2022	CHCA L	3 lave endoscope	159 973,78	PNSPP	Wassenburg
DIA	6/06/2022	CUP	Doseur et pompe de transfert	49 876,20	PNSPP	CND
DIA	6/06/2022	Vivalia	Audit active directory	30 803,54	PNSPP	Sertalink BV
DIA	27/06/2022	L'Ambra	Matelas	72 358,00	PNSPP	Interco
DIA	27/06/2022	CUP	Four AC 700	76 714,00	PNSPP	Condromat
DIA	27/06/2022	Vivalia	Plateforme e learning	48 158,00	PNSPP	Dokeos
DIA	4/07/2022	Vivalia	Migration site internet intranet	146 263,89	PNSPP	Contraste
DIA	4/07/2022	Vivalia	Authentification forte	104 016,44	PNSPP	Win
DIA	11/07/2022	Marche	Morcellateur	36 186,31	PNSPP	Stöpler
DIA	11/07/2022	CSL	Remplacement 10 pompes à insuline	30 388,00	PNSPP	Medtronic
DIA	11/07/2022	Marche	150 matelas	39 871,92	PNSPP	Sampli
DIA	11/07/2022	Marche	Bornes de recharges	118 569,57	PNSPP	Vectura
DIA	11/07/2022	Vivalia	Redémarrage serveur Diamic	33 184,25	PNSPP	Dedalus
DIA	11/07/2022	Vivalia	Traiteur fête du personnel	119 323,00	PNSPP	Paulus
DIA	18/07/2022	Marche	Aménagement local de tri + salle attente urgences	36 649,18	PNSPP	J. Pignon
DIA	1/08/2022	Vivalia	Brancards	45 061,66	PNSPP	Stryker
DIA	1/08/2022	Marche	Video colonoscope	36 291,99	PNSPP	Pentax
DIA	1/08/2022	Vivalia	Extension de mémoire VMware cyber	162 956,65	PNSPP	Dell
DIA	1/08/2022	Vivalia	PC fixes et portables	175 905,48	PNSPP	ESI
DIA	1/08/2022	Vivalia	150 Pcs fixes	179 483,54	PNSPP	ESI
DIA	1/08/2022	Vivalia	Ordinateurs personnels	549 617,15	PNSPP	Upfront
DIA	1/08/2022	Vivalia	Antivirus Cortex	629 640,56	PNSPP	Proximus
DIA	1/08/2022	Vivalia	Fortiweb	139 898,70	PNSPP	Win
DIA	1/08/2022	Vivalia	FortiEMS	63 932,41	PNSPP	Win
DIA	1/08/2022	Vivalia	Prestations experts informatiques	80 691,88	PNSPP	Proximus
DIA	1/08/2022	Vivalia	Solutions Palo Alto & Tufin	1 017 250,41	PNSPP	Proximus
			Call center	123 548,63	PNSPP	B-Connect

PO	Procédure ouverte
PNAPD	Procédure négociée avec publicité directe
PNAPP	Procédure négociée avec publication préalable

PNDAPP	Procédure négociée directe avec publication préalable
PNSP	Procédure négociée sans publicité
PNSPP	Procédure négociée sans publicité préalable

Organe	Date	Site	Description	Montant TVAC	Procédure	Adjudicataire
DIA	8/08/2022	CSL	6 respirateurs lourds	242 740,06	PNSPP	Gettinge
DIA	8/08/2022	Vivalia	500 licences Office Standard	116 160,00	PNSPP	HB Consulting sarl
DIA	15/08/2022	L'Ambra	Mobilier divers	286 696,80	РО	Jee Bee + Moments Furniture
DIA	22/08/2022	CUP	Thermoformeuse	169 279,00	PNSPP	Condromat
DIA	22/08/2022	Vivalia	Sono fête du personnel	56 715,60	PNSPP	Live 4 Life
DIA	29/08/2022	Marche	Appareil urodynamique	56 395,38	PNSPP	Laborie
DIA	29/08/2022	Marche	Aménagement électricité bloc 2 +3	45 941,53	PNSPP	Lamelec
DIA	29/08/2022	Vivalia	500 licences Microsoft Standard	116 160,00	PNSPP	ESI
DIA	29/08/2022	Vivalia	Prestations informatiques	508 419,01	PNSPP	Proximus
DIA	29/08/2022	Vivalia	Mission d'assistance de gestion de crise	114 950,00	PNSPP	Deloitte
DIA	29/08/2022	CUP	Voitures équipes mobiles	92 550,00	PNSPP	Ricco
DIA	5/09/2022	CSL	Remplacement no-break salle info	44 037,95	PNSPP	Socomec
DIA	5/09/2022	L'Ambra	3 chariots monobloc	81 823,83	PNSPP	Electro Belux
DIA	5/09/2022	Vivalia	2 automats immuno-hémato	463 161,62	РО	Ortho
DIA	5/09/2022	CHCA L	Automate de coagulation	519 687,41	PNSPP	Stago
DIA	5/09/2022	Marche	Décompte MW1 - cogénération Marche	56 901,57	PNSPP	VMI
DIA	5/09/2022	Marche	Installation cloisons et parachève- ments +3 bloc 2	39 377,57	PNSPP	Benoit Bastin
DIA	5/09/2022	CUP	Propane	1 757 358,63	РО	Primagaz
DIA	19/09/2022	Vivalia	Lénalidomide	134 489,43	РО	KRKA
DIA	19/09/2022	Vivalia	Site internet - Vivalia 2025	102 230,48	PNSPP	Cible
DIA	26/09/2022	CSL	Remplacement cyostat	32 211,02	PNSPP	Leica
DIA	26/09/2022	CHCA L	Automate sédiments urinaires	178 075,58	РО	Sysmex
DIA	26/09/2022	Marche	Caméra arthroscopie	36 125,32	PNSPP	Smith Nephew
DIA	26/09/2022	CSL	Location automate biologie molé- culaire	33 432,30	PNSPP	Roche diagnostics
DIA	3/10/2022	Vivalia	Propofol	175 323,36	PO	Fresenius
DIA	10/10/2022	CHCA L	2 moteurs chirurgicaux	30 994,43	PNSPP	Stryker
DIA	10/10/2022	Marche	4 ECG de repos	45 562,94	PNSPP	Arseus
DIA	10/10/2022	Vivalia	20 fauteuils lits	30 905,82	PNSPP	Dermat
DIA	10/10/2022	CHCA L	Gazomètre	136 185,50	PNDAPP	Werfen
DIA	10/10/2022	Marche	Microscope opératoire	72 292,51	PNSPP	Zeiss
DIA	10/10/2022	CHCA L	Néphélomètre	259 995,85	PNDAPP	Siemens
DIA	17/10/2022	Marche	Licences Ultragenda	36 082,20	PNSPP	Dedalus
DIA	17/10/2022	Marche	Respirateur lourd	30 463,72	PNSPP	Draeger
DIA	31/10/2022	CSL	Location 2 bornes inscription/ accueil	247 130,40	РО	Sbim
DIA	7/11/2022	Marche	Maintenance système détection incendie	31 781,27	PNSPP	Bemac
DIA	14/11/2022	CUP	Décomptes 1,2,5,6,8A,9,11 trans- formation CUP	67 742,18	PNSPP	Dethier
DIA	14/11/2022	CUP	Décomptes 1,4,6,7,8 transforma- tion CUP	46 534,07	PNSPP	Colligno

DIA	14/11/2022	CSL	Spectrometre d'absorption uv visible	67 815,18	PNSPP	Pharmacolog
DIA	14/11/2022	Marche	Système d'aspiration de liquides et fumées opératoires	151 976,00	PNSPP	Stryker
DIA	14/11/2022	Vivalia	Prolongation marché SEPP	502 991,28	PO	Mensura
DIA	21/11/2022	CSL	Raccordement vide médical	51 000,17	PNSPP	Simar SRL
DIA	21/11/2022	Vivalia	Avenant marché - Migration sites Internet	50 921,34	PNSPP	Contraste
DIA	21/11/2022	CSL	Appareil échographie loco-régio- nale	34 460,80	PNSPP	Fujifilm
DIA	28/11/2022	CHCA L	Echographe cardio	35 306,59	PNSPP	Philips
DIA	28/11/2022	CSL	Console d'échographie	106 356,58	PNSPP	Fujifilm
DIA	12/12/2022	Vivalia	Chèques cadeaux	180 000,00	PNDAPP	Edenred
DIA	19/12/2022	CSL	Remplacement 3 ballons stockage ECS	50 773,79	PNSPP	Equans
DIA	19/12/2022	Marche	EMG	65 327,90	PNSPP	AEMT
DIA	19/12/2022	CSL	Solution logicielle centrale serveur monitoring	32 627,65	PNSPP	lcare
DIA	26/12/2022	CSL	Remplacement échographe uro- logie	36 245,55	PNSPP	Medicor
DIA	26/12/2022	L'Ambra		42 966,33	PNSPP	Arjo
DIA	26/12/2022	CSL	Appareil liposuccion	151 310,50	PNSPP	IMD
DIA	26/12/2022	RDO	Remplacement mobilier restaurant	54 042,22	PNSPP	Moments furniture
DIA	26/12/2022	CSL	2 appareils hémodialyse	418 474,23	PNSPP	Baxter
DIA	26/12/2022	Vivalia	Solution WALLUX	30 005,36	PNSPP	Econocom
DIA	26/12/2022	CHCA L	Prestations technologues - Taux de rétrocession : 75,51%	/	РО	Helium Care
BE	25/01/2022	Marche	Mammographe et bobby	398 695,00	РО	Dyma Médical
BE	19/04/2022	Marche	Ensemenceur	430 760,00	РО	Becton Dickinson
BE	19/04/2022	CUP	4 marmites à bras mélangeurs	356 345,00	РО	Condromat
BE	24/05/2022	CHCA L	Véranda centre éclore	333 156,11	PNDAPP	Homel
CA	22/02/2022	CSL	Extension salle coronarographie	2 378 503,33	РО	Duchêne
CA	29/03/2022	CSL	IRM	1 630 797,76	РО	Siemens
CA	29/03/2022	Vivalia	Reconnaissance vocale	734 434,89	PO	Dictée Center
CA	29/03/2022	Vivalia	Réviseurs d'entreprise	163 350,00	PNDAPP	3R, Leboutte & Co
CA	24/05/2022	RDO	Décompte final de la MRS Virton	869 061,56	РО	Duchêne-Moury
CA	24/05/2022	CHCA L	Autodialyse nouvelle aile	1 969 447,72	РО	Duchêne sa
CA	24/05/2022	Marche	Décompte B6	473 965,51	PNSPP	Moury
CA	15/11/2022	Marche	Scanner 2	769 981,08	PO	Lot 1 : CANON Lot 2 : SIE- MENS
CA	15/11/2022	L'Ambra	Décomptes travaux	821 336,81	PNSPP	Duchêne-Moury
CA	20/12/2022	Vivalia	Assistance juridique construction CHR	140 000,00	PNSPP	Equal
				35 335 579,40		

PO	Procédure ouverte
PNAPD	Procédure négociée avec publicité directe
PNAPP	Procédure négociée avec publication préalable

PNDAPP	Procédure négociée directe avec publication préalable
PNSP	Procédure négociée sans publicité
PNSPP	Procédure négociée sans publicité préalable



4.7. > BUDGET DES MOYENS FINANCIERS 2022 ET RATTRAPAGES

Le calcul des rattrapages estimés de l'exercice 2022 a été effectué selon la circulaire du SPF Santé Publique du 28 avril 2005. Le montant de ces rattrapages a été comptabilisé dans la rubrique 701 du compte de résultats.

Les rattrapages en cours octroyés ou récupérés via la sous-partie C2 du BMF ont été comptabilisés sur les comptes de créances et dettes relatives aux exercices concernés en contrepartie de la rubrique 700 du compte de résultats.

La différence éventuelle entre les rattrapages notifiés par le SPF Santé Publique et l'estimation effectuée lors des exercices antérieurs, ainsi que des corrections éventuelles relatives au calcul des rattrapages des exercices précédents, a été comptabilisée en compte de résultats sur exercices antérieurs.

BMF 2022 octroyé par le SPF

	2021	2022	ECART 2022-2021 (EN VALEUR)	ECART 2022-2021 (EN %)	
Lits aigus	126.097.185,35	142.724.126,15	16.626.940,80	13,19%	
Lits Sp	9.764.035,47	10.189.802,51	425.767,04	4,36%	
Lits Sp palliatifs	2.233.031,19	2.380.020,45	146.989,26	6,58%	
Lits Psy	20.436.723,28	23.254.900,34	2.818.177,05	13,79%	
TOTAL	158.530.975,29	178.548.849,45	20.017.874,15	12,63%	
Le rattrapage a été calculé conformément à la circulaire du SPF Santé publique du 28 avril 2005					

Sur base des exercices annuels, l'évolution du budget des moyens financiers de VIVALIA s'élève à + 20.017.874,15 € soit + 12,63 % pour l'année 2022 comparativement à 2021.

Résumé des rattrapages estimés pour l'exercice 2022

	LITS AIGUS	LITS SP	LITS SP PALLIATIFS	LITS PSY	TOTAL
Garantie Partie Fixe	-18.456,96	38.118,83	-5.667,35	-369.502,65	-355.508,12
Sous-parties B1 et B2	0,00	0,00	12.387,16	0,00	12.387,16
Sous-partie A1	-2.211.025,77	-251.223,46	-56.390,85	-320.838,31	-2.839.478,39
Sous-partie C1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-parties B4 et B9	-13.830.778,62	0,00	0,00	-1.755.784,18	-15.586.562,80
TOTAL	-16.060.261,35	-213.104,62	-49.671,04	-2.446.125,13	-18.769.162,15



BMF 2022 y compris les rattrapages de l'exercice et les rattrapages en cours

(rubriques 700 et 701 + 669 400 et 769 400 du compte de résultats)

	2021	2022	ECART 2022-2021 (EN VALEUR)	ECART 2022-2021 (EN %)
700 000 BMF partie fixe	138.721.989,90	158.090.062,02	19.368.072,12	13,96%
700 000 BMF partie variable	17.684.777,13	18.395.120,76	710.343,63	4,02%
700 500 Rattrapages en cours	-7.279.315,27	-3.102.618,18	4.176.697,09	-57,38%
700 900 Rétrocessions BMF	-2.847.717,68	-3.646.697,32	-798.979,64	28,06%
701 000 Rattrapages de l'exercice	-13.352.229,23	-18.769.162,15	-5.416.932,92	40,57%
BMF	132.927.504,85	150.966.705,13	18.039.200,28	13,57%
669 400 BMF exercice antérieur	-	-4.298.535,03	-4.298.535,03	-
769 400 BMF exercice antérieur	5.269.327,47	7.393.871,54	2.124.544,07	40,32%
BMF exercice antérieur	5.269.327,47	3.095.336,51	-2.173.990,96	-41,26%
TOTAL	138.196.832,32	154.062.041,64	15.865.209,32	11,48%

Les rattrapages concernent notamment le financement du passage à l'IF-IC (IF-IC devenant la référence en matière de barèmes de rémunérations pour le secteur hospitalier en Belgique) car ce dernier sera déployé en 2023 et portera effet, au niveau de la charge salariale uniquement dans l'exercice comptable 2023. Ces rattrapages pour l'IF-IC s'élèvent à près de 14,3 MEUR en 2022.

BMF au 01/07/2022 octroyé par le SPF

	1/07/21	1/07/22	ECART 07/2022-07/2021 (EN VALEUR)	ECART 07/2022-07/2021 (EN %)
Lits aigus	125.052.990,38	157.498.844,25	32.445.853,88	25,95%
Lits Sp	9.351.275,27	10.776.297,88	1.425.022,61	15,24%
Lits Sp palliatifs	2.138.807,54	2.518.965,22	380.157,68	17,77%
Lits Psy	20.551.058,33	25.420.864,92	4.869.806,59	23,70%
TOTAL	157.094.131,53	196.214.972,28	39.120.840,76	24,90%

L'évolution du budget des moyens financiers de VIVALIA au 01.07.2022 s'élève à + 39.120.840,76 € soit + 24,90 % par rapport au 01.07.2021. Cela s'explique par l'évolution des sous-parties du BMF suivantes :

	ECART ENTRE	BMF AU 1ER JUILI	LET 2022 ET 1ER	JUILLET 2021
	AIGUS	SP	SP PALL	ECART TOTAL
A1	-967 128,06	-4 460,00	-6 132,14	-977 720,20
A2	214 310,77	10 209,87	2 457,48	226 978,12
A3	0,00	0,00	0,00	0,00
B1	2 253 680,29	209 750,17	25 591,25	2 489 021,71
B2	201 766,42	2 809,64	819,50	205 395,56
В3	79 062,59	0,00	0,00	79 062,59
B4	5 365 681,10	92 633,14	28 846,90	5 487 161,14
B5	158 130,74	15 776,46	1 070,64	174 977,84
В6	80 576,80	1 377,42	230,26	82 184,48
В8	30 507,66	0,00	0,00	30 507,66
В9	10 825 534,02	637 646,97	169 752,21	11 632 933,20
C1	0,00	0,00	0,00	0,00
C2	19 073 538,13	459 278,94	157 521,58	19 690 338,65
C3	0,00	0,00	0,00	0,00
C4	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	37 315 660,47	1 425 022,61	380 157,68	39 120 840,76

⁵ Attention, cependant soumis à révision en 2022 et à remboursement au SPF si pas dûment justifiés

Si nous considérons la variation du BMF de VIVALIA hors sous-partie C2, cette sous-partie concernant essentiellement les exercices antérieurs et hors A1-C1 ces sous-parties correspondant à des avances pour couvrir nos charges d'amortissement et intérêts sur emprunt, la variation du BMF est de + 20.406.222,31 € soit une augmentation de 12,12 % par rapport à 2021. Cette variation s'explique essentiellement par :

- l'indexation du BMF (+ 7,61 % par rapport au 01/07/2021) lié aux saut d'index santé
- de nouveaux financements :
- IF-IC 2022
- Complément de spécialisation dans carrière IFIC
- Projet HOST (CSL)
- Cybersécurité
- Passage des lits justifiés aux lits agréés pour certain financement de la souspartie B4
- L'adaptation de certains* financements (dont certains suite à la révision 2015⁵)
 - Plan cancer*
 - Projet 107 et MATILDA (SMEA)



4.8. > CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS 2022

4.8.1 >> CHARGES EXCEPTIONNELLES 2022

CODE	CHARGES	MONTANTS
660	Amortissements exceptionnels	€ 92.800,91
662	Provisions pour risques et charges exceptionnelles	-
663	Moins value sur réalisation d'actifs immobilisés	-
664	Autres charges exceptionnelles	€ 5.546,30
666	Charges exceptionnelles	-
669	Charges relatives aux exercices antérieurs	€ 12.026.216,44
TOTAL		€ 12.124.563,65
CODE	DÉTAIL DES CHARGES RELATIVES AUX EXERCICES ANTÉRIEURS	MONTANTS
6690	Approvisionnements relatifs aux exercices antérieurs	€ 466.152,93
6691	Services et fournitures relatifs aux exercices antérieurs	€ 3.046.827,74
6692	Rémunérations et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	€ 3.842.572,01
6693	Amortissements relatifs aux exercices antérieurs	-
6694	Autres charges d'exploitation relatives aux exercices antérieurs	€ 4.670.320,32
6695	Charges financières sur exercices antérieurs	€ 343,44
6699	Autres charges relatives aux exercices antérieurs	-
TOTAL		€ 12.026.216,44

4.8.2 >> PRODUITS EXCEPTIONNELS 2022

CODE	PRODUITS	MONTANTS
760	Reprise d'amortissement	€-
762	Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles (litige)	€-
763	Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés	€ 1.618.649,19
764	Autres produits exceptionnels	€ 161.885,67
768	Autres produits exceptionnels	€ 0,77
769	Produits relatifs aux exercices antérieurs	€ 12.328.800,11
TOTAL		€ 14.109.335,74
CODE	DÉTAIL DES PRODUITS RELATIFS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS	MONTANTS
7690	Produits facturation relatifs aux exercices antérieurs	€ 287.869,24
7691	Rattrapages relatifs aux exercices antérieurs	€ 424.047,67
7692	Rémunérations et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	€ 206.754,62
7693	Reprise s/amortissements antérieurs	€ 36.996,49
7694	Recettes relatives aux exercices antérieurs	€ 488.078,00
7695	Ristournes relatives aux exercices antérieurs	€ 564,39
7697	Produits exercices antérieurs (rétrocessions)	€ 221.555,19
76990	Autres produits relatifs aux exercices antérieurs	€ 3.269.062,97
76991	Rattrapages relatifs aux exercices antérieurs (BMF)	€ 7.393.871,54
TOTAL		€ 12.328.800,11

Les tableaux ci-dessus correspondent aux soldes comptables avant retraitement des comptes réciproques.



4.9. > RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2022

CODE	RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2022	MONTANTS
630	Amortissements	€21.376.114,88
631/4	Réductions de valeur sur actifs circulants	€ -474.527,06
635	Provisions pour risques et charges	€-985.492,88
636/7	Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	€ 4.318.442,31
TOTAL		€ 24.234.537,25

4.10. > DÉTAILS DES PROVISIONS 2022

NATURE	СОМРТЕ	SOLDE 31.12.2021	UTILISATIONS 2022	DOTATION 2022	REPRISE 2022	SOLDE 31.12.2022
Provisions pour pensions et obligations similaires	160	€ 2.898.544,73	€-758.812,61	€ 22.943,93	€ -494,84	€ 2.162.181,21
Provisions pour arriérés de rémunérations	163	€ 2.719.336,50	€-1.691.823,09	-	-	€ 1.027.513,41
Provisions pour autres risques et charges	164	€ 60.494.233,77	€ -5.661.302,80	€ 11.925.641,41	€-503.202,57	€ 66.255.369,81
SOUS-TOTAL CLASSE 16		€ 66.112.115,00	€-8.111.938,50	€ 11.948.585,34	€-503.697,41	€ 69.445.064,43
Réductions de valeurs sur créances commerciales	409	€ 6.912.165,75	€-1.230.742,10	€ 996.506,66	€ -237.891,62	€ 6.440.038,69
Réduction de valeur sur autres créances	419	€ 21.240,77	€ -3.400,00	€ 1.000,00	-	€ 18.840,77
Pécules de vacances	456	€ 8.530.596,72	€-9.270.033,60	€ 9.929.726,63	-	€ 9.190.289,75
SOUS-TOTAL CLASSE 4		€ 15.464.003,24	€-10.504.175,70	€ 10.927.233,29	€-237.891,62	€ 15.649.169,21
TOTAL		€ 81.576.118,24	€-18.616.114,20	€ 22.875.818,63	€-741.589,03	€ 85.094.233,64

■ 5 POINTS COMPLÉMENTAIRES

VIVALIA détient une part sociale au capital de Idelux Projets Publics (25 €) et une part B au capital de l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (3,71 €).

VIVALIA ne détient pas de succursale.



Evénement intervenu susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels de l'exercice 2022

VIVALIA a reçu la notification officielle de la Révision du BMF relatif aux exercices 2016-2017 fin mars 2023. La liquidation (paiement) de cette révision 2016-2017 sera intégrée dans un prochain BMF par le SPF à une date non encore fixée.





■ 6 BILAN SOCIAL CONSOLIDÉ



BILAN SOCIAL établi selon le MODELE COMPLET

MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS

Dénomination : VIVALIA

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Chaussée de Houffalize, 1

Code postal : 6600 **Commune :** BASTOGNE

Numéro d'entreprise : 0214567166

Description de l'activité principale de l'entreprise : Secteur hospitalier

Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom: BINAME Michel

Téléphone : 061/240 330 **Téléfax :** 061/240 346

Adresse e-mail: michel.biname@vivalia.be

Signature pour l'entreprise :

M. BINAME
Directeur des Ressources Humaines





VIVALIA

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.603,07	413,99	1.189,08
Temps partiel	1002	2.133,26	141,51	1.991,75
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	3.006,59	506,80	2.499,79
Nombre effectif d'heures prestées				
Temps plein	1011	2.841.362,51	787.395,80	2.053.966,71
Temps partiel	1012	2.560.704,09	176.254,22	2.384.449,87
Total	1013	5.402.066,60	963.650,01	4.438.416,59
Frais de personnel				
Temps plein	1021	103.228.764,82	30.578.418,73	72.650.346,09
Temps partiel	1022	94.246.628,19	6.586.595,97	87.660.032,22
Total	1023	197.475.393,01	37.165.014,70	160.310.378,31
Montant des avatanges accordés en sus du salaire	1033	0,00	0,00	0,00
Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	3.001,00	Tr. Hollings	ZI. Tellilles
	1013			
Nombre d'heures effectivement prestées		5.379.952,14		
Frais personnel	1023	181.794.804,00		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0,00		

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (SUITE)

	AO REGISTRE GENERAL DO LERSONNEE (SOITE)						
A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein			
Nombre de travailleurs		1.604	2.091	2.953,44			
Par type de contrat de travail							
Contrat à durée indéterminée	110	1.449	1.897	2.691,68			
Contrat à durée déterminée	111	137	165	226,93			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0,00			
Contrat de remplacement	113	18	29	34,83			
Par sexe							
Hommes	120	411	147	500,60			
de niveau primaire	1200	46	21	55,90			
de niveau secondaire	1201	133	57	167,83			
de niveau supérieur non universitaire	1202	163	57	202,17			
de niveau universitaire	1203	69	12	74,70			
Femmes	121	1.193	1.944	2.452,84			
de niveau primaire	1210	82	192	198,46			
de niveau secondaire	1211	397	806	907,78			
de niveau supérieur non universitaire	1212	564	817	1.112,36			
de niveau universitaire	1213	150	129	234,24			
Par categorie professionnelle							
Personnel de direction	130	8	0	8,00			
Employés	134	1.414	1.816	2.588,79			
Ouvriers	132	182	275	356,65			
Autres	133	0	0	0,00			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	4,24	24,55
Nombre d'heures effectivement prestées	151	2.781,06	40.516,00
Frais pour l'entreprise	152	142.959,29	1.169.473,01

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTREES Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	561	1.786	1.187,45
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	240	198	377,23
Contrat à durée déterminée	211	245	1.526	694,69
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212	0	0	0,00
Contrat de remplacement	213	76	62	115,53

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
SORTIES Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	476	1.974	1.174,02
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	172	297	344,06
Contrat à durée déterminée	311	222	1.602	701,22
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	0	0	0,00
Contrat de remplacement	313	82	75	128,74
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	30	85	78,95
Prépension	341	0	0	0,00
Licenciement	342	1	3	2,25
Autre motif dont:	343	445	1.886	1.092,82
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350	0	0	0,00



RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à c	aractère formel à d	charge de l'employ	eur eur	
Nombre de travailleurs concernés	5801	140	5811	1.147
Nombre d'heures de formations suivies	5802	3.516,66	5812	22.367,82
Coût net pour l'entreprise	5803	33.095,29	5813	237.630,57
dont coût brut directement lié aux formations	58031	0	58131	0
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	0	58132	0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	0	58133	0

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur					
Nombre de travailleurs concernés	5821	0	5831	0	
Nombre d'heures de formations suivies	5822	0	5832	0	
Coût net pour l'entreprise	5823	0	5833	0	

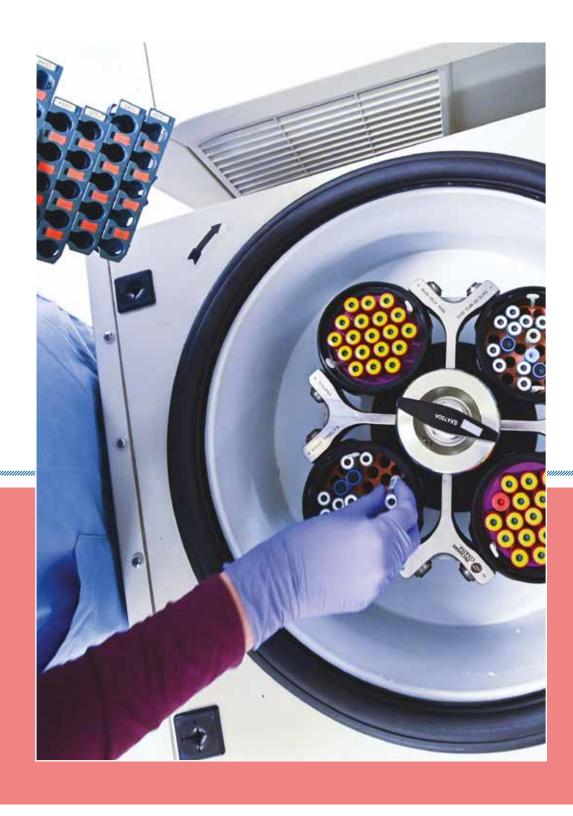
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur					
Nombre de travailleurs concernés	5841	0	5851	0	
Nombre d'heures de formations suivies	5842	0	5852	0	
Coût net pour l'entreprise	5843	0	5853	0	







■ 7 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION





Vivalia SC Chaussée de Houffalize, 1 6600 Bastogne 214.567.166

RAPPORT ANNUEL 2022 DU COMITE DE REMUNERATION DE L'INTERCOMMUNALE VIVALIA (ART. L 1523-17 § 2 CDLD)

1. Préambule.

L'Intercommunale VIVALIA a été constituée le 21 octobre 2008 par un processus de fusionabsorption et un apport d'activités. Elle résulte de la fusion entre les AIOMS des arrondissements d'Arlon-Virton, l'AIOMS de l'Ardenne, l'AIOMS de la Haute Lesse, l'AIOMS de l'Arrondissement de Bastogne et l'AIOMS IFAC et l'apport, par la Province de Luxembourg, d'une de ces branches d'activité, à savoir le Centre Universitaire Psychiatrique La Clairière.

Sont associées les 44 communes luxembourgeoises, 3 communes namuroises et les Province de Luxembourg et de Namur.

Suite au processus de fusion/absorption de 2008, cohabitent au sein de Vivalia 7 statuts administratifs et pécuniaires.

Pour les rémunérations du personnel de direction, dans le cadre de leurs responsabilités transversales, il leur est appliqué les statuts administratif et pécuniaire de VIVALIA (les principes généraux du RGB étant également de mise) ainsi que le Règlement de travail pour ce qui concerne les primes de garde.

Ces statuts et règlement de travail ont fait l'objet de décisions préalables du Conseil d'administration, ayant préalablement fait l'objet du processus de Concertation et Négociation Syndicale.

Pour répondre aux exigences de l'art. L 1523-17 § 2 du CDLD, le Comité de rémunération a arrêté son rapport annuel 2022.

Pour rappel, la nouvelle rédaction de l'article précité est la suivante :

§2. Le comité de rémunération émet, après en avoir informé le conseil d'administration, des recommandations à l'assemblée générale pour chaque décision relative aux jetons de présences, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit.

Il établit annuellement et approuve un rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Il émet des recommandations au Conseil d'administration.

Il propose au conseil d'administration, une justification circonstanciée des rémunérations autres que les simples jetons de présence.

Ce rapport est transmis au conseil d'administration et est annexé au rapport de gestion établi par les administrateurs en vertu de l'article L1523-16, alinéa 4.

2. La composition du Comité de rémunération.

Les membres du Comité de rémunération sont : MM. Denis COLLARD, Elie DEBLIRE, Roland DEOM, Michel JACQUET et Annick VAN DEN ENDE, Présidente.

Les dates des réunions en 2022.

En 2022, le Comité de rémunération s'est réuni le 10 mai, le 14 novembre et le 25 novembre.

La politique globale de rémunération de l'Intercommunale VIVALIA.

En 2022, la politique globale de rémunération débutée en 2018 a été maintenue, à savoir les lignes directrices définies antérieurement.

Considérant néanmoins que les barèmes IFIC constituent un nouveau modèle salarial cohérent, conçu pour les secteurs des établissements et services de santé :

- Que le modèle salarial repose sur une classification de fonctions analytiques qui place la fonction exercée au coeur du principe de rémunération.
- Que chaque fonction décrite et pondérée selon la méthode IFIC est positionnée dans une catégorie qui détermine le barème qui lui est applicable.
- Que le nouveau modèle salarial constitue le fondement d'une harmonisation progressive de la rémunération entre les travailleurs des secteurs de la santé.

Considérant la nécessité d'intégrer ce nouveau modèle salarial IFIC, celui de la RGB devenant extinctif.

Considérant encore les spécificités de l'intercommunale Vivalia.

Le Conseil d'administration, en ses séances des 15 novembre et 1^{er} décembre 2022, a décidé de le déployer après l'approbation de la Tutelle.

En matière de rémunération, il y a lieu de distinguer les membres des organes de gestion et les membres des fonctions de direction.

4.1. <u>La politique de rémunération à l'égard des membres des organes de gestion et du</u>
<u>Comité d'audit.</u>

La politique de rémunération est <u>le respect « sensu stricto »</u> des dispositions du CDLD et de **l'annexe 1**^{er} du dit CDLD en matière de rémunération des Présidence, Vice-Présidence, administrateurs et observateur.

Recommandations du Comité de rémunération à l'assemblée générale, relatives aux jetons de présence, indemnités de fonction et avantages en nature.

Identiques à celles proposées à l'Assemblée générale du 2 juillet 2020, elles n'ont pas fait l'objet d'une délibération spécifique en 2022.

Les règles appliquées <u>seront conformes aux nouveaux décrets modifiant le CDLD</u> en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein de structures locales et supra-locales et de leurs filiales.

Règles de rémunération des administrateurs :

Il est prévu :

- un montant de 125 euros par jeton de présence indexé (montant rattaché à l'indice-pivot 138,01 du 1^{er} janvier 1990) dans les organes de gestion de l'association ; si plusieurs réunions sont organisées le même jour, il n'y a qu'un seul jeton de présence payé à l'administrateur effectivement présent ; on entend par organe de gestion donnant droit à une rémunération : le conseil d'administration, le comité d'audit, le bureau exécutif, les organes restreints de gestion ; le montant est dû en raison de la présence et participation à l'entièreté de la réunion ;
- un remboursement des frais kilométriques réellement exposés selon les arrêtés en vigueur pour les participations aux réunions ci-avant mentionnées ;
- pas de rémunération prévue pour le Comité de rémunération ;
- pas de rémunération fixe, ni avantage en nature complémentaire payés aux administrateurs ;
- un remboursement de frais éligibles selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2018.

Règles de rémunération de la Présidence :

Il est prévu :

- une rémunération annuelle brute d'un montant de 17.140,41 euros (indice-pivot 138,01);
- pas de jeton de présence, ni autre avantage en nature complémentaire ;
- un remboursement des frais kilométriques réellement exposés selon les arrêtés en vigueur ;
- un remboursement de frais éligibles selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2018;
- la rémunération du Président telle que prévue est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions des organes de gestion auxquelles il est tenu de participer ; lorsqu'un défaut de participation a été constaté, le montant de rémunération est réduit à due concurrence.



Règles de rémunération de la Vice-présidence :

Il est prévu :

- une rémunération annuelle brute d'un montant de 12.855,31 euros (75 % du Président) (indice-pivot 138,01) ;
- pas de jeton de présence, ni autre avantage en nature complémentaire ;
- un remboursement des frais kilométriques réellement exposés selon l'arrêté du Gouvernement wallon en la matière ;
- un remboursement de frais éligibles selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2018 ;
- la rémunération du Président telle que prévue est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions des organes de gestion auxquelles il est tenu de participer ; lorsqu'un défaut de participation a été constaté, le montant de rémunération est réduit à due concurrence.

Règles de rémunération pour les observateurs :

- un remboursement des frais kilométriques réellement exposés selon les arrêtés en vigueur ;
- pas de jeton de présence, pas de rémunération fixe, ni avantages en nature complémentaires payés aux observateurs.

Pas de remboursement des frais kilométriques aux membres des Comités de secteur.

<u>Critères suivant annexe 1er du CDLD, fixant les plafonds applicables en matière de rémunération et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés — Article L5311-1, §6.</u>

1) Population

Province de Luxembourg :	282.946

Communes de Rochefort, Somme-Leuze et Vresse/s/Semois 20.777

Total 307,299

Score = 0,75

2) Chiffre d'affaires

Comptes 70 à 74 exercice social **2018 366.235.688,57 €**

Score = 1

3) Personnel occupé en ETP

Situation au 31.12.2018 (code 1003 du bilan social consolidé) 2.982,25

Score = 1

Score total et plafond

2,75 → plafond 5 = 17.140,41 €

4.2. <u>La politique de rémunération à l'égard des membres des fonctions de direction.</u>

Les décisions, prises lors des engagements ou prolongations de décisions, ont été prises directement par le Conseil d'administration, conformément aux statuts administratif et pécuniaire, au Règlement de travail et aux Car, GSM et PC policies, lesquels ont été soumis préalablement à la Concertation et Négociation syndicale ainsi qu'à l'approbation du Service Public de Wallonie.

Ces rémunérations tiennent compte du caractère transversal des dites fonctions et du fait que notre Intercommunale a été constituée en 2008 aux fins de créer, d'acquérir, de gérer et d'exploiter sur le territoire de ses associés, des institutions médico-sociales, telles que cliniques, maternités, centres de santé, homes pour personnes âgées ou pour enfants, institutions pour enfants handicapés et centre d'accueil ainsi d'organiser et gérer tout service s'occupant au sens large d'assistance et de soins extra hospitaliers.

VIVALIA développe des activités principalement liées à son core-business hospitalier mais également des activités complémentaires dans ses secteurs de l'Aide Médicale Urgente, de la Prise en Charge de la Personne Âgée et de l'Extra Hospitalier.

Les activités décrites ci-avant se répartissent dans 6 sites hospitaliers, 1 polyclinique, 4 maisons de repos et maisons de repos et de soins pour personnes âgées, 1 maison de soins psychiatrique et 1 ASBL d'habitations protégées.

Ces institutions comptent 1190 lits hospitaliers agréés, 446 en MRPA/MRS, 16 places en habitations protégées et 30 lits en maison de soins psychiatriques, emploient près de 3800 personnes et s'adjoignent les services d'environ 450 médecins spécialisés et 150 paramédicaux indépendants.

Les investissements réalisés en 2022 sous la forme de marchés publics étaient de 14.601.786,75€ TVAC.

Ci-après, quelques chiffres représentatifs, issus des bilans et comptes annuels 2021 et 2022.

Année	2021	2022
ETP personnel	2.720,58	2.733,29
Rémunérations et charges sociales (62)	186.563.192,44€	203.244.189,30€
Chiffre d'affaires (70)	386.053.447,86€	396.823.596,96 €
Actifs immobilisés (20/28)	239.114.508,08€	255.024.670,71 €
Actifs circulants (29/58)	221.225.062,52€	229.270.323,96 €
Capital (10)	53.859.350,00€	53.859.350,00 €

5. La pertinence des rémunérations et de tout autre avantage éventuel, pécuniaire ou non.

5.1. <u>La Présidence et la Vice-présidence, les administrateurs et l'observateur.</u>

Le régime des indemnités de fonction, et non pas celui des jetons de présence, se justifie par la participation du Président et du Vice-président à des réunions autres que les Conseils d'administration, dans le cadre de la Loi sur les hôpitaux et les autres établissements de soins, des décrets de la Région Wallonne en matière de gestion des MR/MRS, de la concertation et de la négociation syndicale et des Jurys d'examens.

5.2. Les administrateurs.

L'octroi d'un jeton de présence, identique au jeton attribué aux Conseillers provinciaux, à un administrateur pour sa participation aux réunions de Conseils d'administration et du Comité d'audit se justifie par son investissement nécessaire et le travail réalisé liés aux activités gérées par VIVALIA. Ils bénéficient également du remboursement des frais de déplacement suivant l'AM en vigueur.

5.3. L'observateur.

Il y a lieu de mentionner qu'un observateur ne percevra pas de jeton de présence ni de remboursement de frais de déplacement alors que ces obligations sont pour le moins identiques à celle d'un administrateur hormis la capacité décisionnelle.

5.4. Les membres des fonctions de direction.

Comme déjà précisé, les échelles de traitement sont, en 2022, celles de la RGB.

Les primes de transversalité sont liées à une expertise spécifique, une responsabilité dans le cadre du projet d'entreprise et l'exercice d'une fonction transversale.

Les packs mobilité et communication octroyés sont justifiés par la dispersion des institutions de VIVALIA sur tout le territoire de la Province de Luxembourg, et les déplacements vers les diverses autorités publiques et organismes divers.

Les indemnités de garde octroyées aux Directeurs généraux adjoints sont justifiées par leur disponibilité obligatoire en tant que Directeur généraux adjoints et coordinateurs de sites.

Les rémunérations des membres des fonctions de direction sont détaillées dans le rapport de rémunération 2022 destiné au Conseil d'administration.

6. Les recommandations.

Les membres du Comité de rémunération attirent l'attention, au regard des irrégularités notifiées par la Direction du contrôle des mandats pour les exercices 2020 et 2021, sur la stricte application des règles applicables en matière de paiement des jetons de présence. Il conviendrait de mettre en place un suivi opportun en 2023 et de faire en sorte que chaque administrateur dispose d'un récapitulatif en fin d'exercice.

A propos du déploiement du nouveau modèle salarial IFIC - catégories 4 à 20 et hors IFIC - catégories 20 et suivantes, les membres du Comité de rémunération ont apprécié l'implication qu'ils ont eue dans les débats qui ont précédé les décisions du Conseil d'administration. Ils souhaitent suivre, de la même manière, les états d'avancement de ce dossier.

L'analyse du dossier relatif à l'évolution de la rémunération des fonctions dirigeantes sera programmée lors d'une prochaine séance.

Ainsi fait à Bastogne, le 19 mai 2023

La Présidente du Comité de rémunération

Annick Van den Ende

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION









Vivalia SC Chaussée de Houffalize, 1 6600 Bastogne 214.567.166

Projet de délibération pour le Conseil d'administration du 23 mai 2023 - Rapport de rémunération 2022.

Vu le CDLD dans sa dernière version en vigueur, en particulier l'article L6421-1;

Considérant qu'il y a lieu d'établir un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations, ainsi que les avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale;

Considérant que la disposition précitée précise que ce rapport contient aussi les informations individuelles et nominatives sur les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction;

Il est proposé au Conseil d'administration d'arrêter le rapport de rémunération 2022 tel que repris ci-dessous ;

Il sera intégré au Rapport annuel 2022;

RAPPORT DE REMUNERATION 2022 DE L'INTERCOMMUNALE VIVALIA (ART. L 6421-1 du CDLD)

L'Intercommunale VIVALIA a été constituée le 21 octobre 2008 par un processus de fusionabsorption et un apport d'activités. Elle résulte de la fusion entre les AIOMS des arrondissements d'Arlon-Virton, l'AIOMS de l'Ardenne, l'AIOMS de la Haute Lesse, l'AIOMS de l'Arrondissement de Bastogne et l'AIOMS IFAC et l'apport, par la Province de Luxembourg, d'une de ces branches d'activité, à savoir le Centre Universitaire Psychiatrique La Clairière.

Sont associées les 44 communes luxembourgeoises, 3 communes namuroises et les Province de Luxembourg et de Namur.

Elle a été mise en place aux fins de créer, d'acquérir, de gérer et d'exploiter sur le territoire de ses associés, des institutions médico-sociales, telles que cliniques, maternités, centres de

santé, homes pour personnes âgées ou pour enfants, institutions pour enfants handicapés et centres d'accueil ainsi que d'organiser et gérer tout service s'occupant au sens large d'assistance et de soins extra-hospitaliers. L'Intercommunale VIVALIA développe des activités principalement liées à son core-business hospitalier mais également des activités complémentaires dans ses secteurs de l'Aide Médicale Urgente, de la Prise en Charge de la Personne Âgée et de l'Extra-Hospitalier.

Les activités décrites ci-avant se répartissent dans 6 sites hospitaliers, 1 polyclinique, 4 maisons de repos et maisons de repos et de soins pour personnes âgées, 1 maison de soins psychiatriques et 1 ASBL d'habitations protégées. Ces institutions comptent 1190 lits hospitaliers agréés, 446 en MRPA/MRS, 16 places en habitations protégées et 30 lits en maison de soins psychiatriques, emploient près de 3800 personnes et s'adjoignent les services d'environ 450 médecins spécialisés et 150 paramédicaux indépendants.

Le montant global des investissements réalisés en 2022 était de 14.601.786,75 € TVAC.

Ci-après, quelques chiffres représentatifs, issus des bilans et comptes annuels 2021 et 2022.

Année	2021	2022
ETP personnel	2.720,58	2.733,29
Rémunérations et charges sociales (62)	186.563.192,44€	203.244.189,30€
Chiffre d'affaires (70)	386.053.447,86€	396.823.596,96 €
Actifs immobilisés (20/28)	239.114.508,08€	255.024.670,71 €
Actifs circulants (29/58)	221.225.062,52€	229.270.323,96 €
Capital (10)	53.859.350,00€	53.859.350,00€

Pour répondre aux exigences de l'art. L 6421-1 du CDLD, le Conseil d'administration a arrêté son Rapport de rémunération 2022.

Pour rappel, l'article ci-avant cité précise :

(Titre II – Relevé des jetons, rémunérations et avantages en nature des organismes locaux et supra locaux - Décret du 29 mars 2018, art. 70)

(Art. L6421-1. §1^{er} (...) - Décret du 17 juillet 2018, art. 440Bis) le principal organe de gestion de l'Intercommunale, des sociétés à participation publique locale significative, de l'association de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, de la société de logement de service public, de l'A.S.B.L. communale ou provinciale, de la régie communale ou provinciale autonome, de l'association de projet ou de tout autre organisme supra local établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

Ce rapport contient les informations, individuelles et nominatives, suivantes :

1° les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit, en fonction de leur qualité d'administrateur titulaire d'un mandat originaire ou non élu, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ou du bureau exécutif ou du comité d'audit, ainsi que la justification du montant de toute rémunération autre qu'un jeton de présence au regard du rôle effectif du président, vice-président, ou au membre du bureau exécutif au sein de l'intercommunale;

- 2° les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction ;
- 3° la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats ;
- 4° pour le titulaire de la fonction dirigeante locale, la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels l'intercommunale détient des participations directement ou indirectement, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats ;
- 5° la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.
- Ce rapport est adopté par le principal organe de gestion et mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale du premier semestre de chaque année et fait l'objet d'une délibération. A défaut, l'assemblée générale ne peut pas se tenir. Ce rapport est annexé au rapport annuel de gestion établi par les administrateurs. Le rapport est établi conformément au modèle fixé par le Gouvernement.
- (§2. Le conseil communal, provincial ou de C.P.A.S. établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent par les mandataires et les personnes non élues.

Ce rapport contient les informations, individuelles et nominatives, suivantes :

- 1° les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux mandataires et aux personnes non élues ;
- 2° la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats ;
- 3° la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.
- Ce rapport est adopté au plus tard le 30 juin. Il est adopté en séance publique du conseil communal ou provincial.

Le rapport est établi conformément au modèle fixé par le Gouvernement — inséré par décret du 17 juillet 2018, art. 440Bis).

Le Comité de rémunération, pour sa part, a établi son rapport annuel 2022 conformément à l'article L1523-17§2.

1. Les dates des réunions des organes en 2022.

Le Conseil d'administration s'est réuni les : 08/02-22/02-29/03-10/05-24/05-23/06-28/06-06/09-18/10-08/11-15/11-01/12-20/12

Le Bureau exécutif s'est réuni les : 11/01-19/01-25/01-08/02-22/02-08/03-28/03-29/03-19/04-29/04-10/05-24/05-07/06-23/06-12/07-23/08-06/09-20/09-04/10-18/10-25/10-15/11-06/12-13/12

Le Comité de rémunération s'est réuni les : 10/05-14/11-25/11

Le Comité d'audit s'est réuni les : 20/05-19/10-29/11

2. Les participations des membres aux organes de gestion.

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Conseil d'administration :

PLANCHARD Yves, Président, membre du CA: 100

BONNET Coralie, membre du CA: 92

BONTEMPS Philippe, Vice-Président, membre du CA: 92

COLLARD Denis, membre du CA: 77
COLLIN René, membre du CA: 100
CORNET Marianne, membre du CA: 54
DE MUL Stéphan, membre du CA: 92
DEBLIRE Elie, membre du CA: 92
DENIS Timothé, membre du CA: 69
DEOM Roland, membre du CA: 100

DEOM Roland, membre du CA: 100 GILLARD Dominique, membre du CA: 100 JACQUET Michel, membre du CA: 61 MEYER Jean-Marie, membre du CA: 85

MITRI Kamal, membre du CA: 85 MOUZON Christoph, membre du CA: 92

PETRE Brigitte, membre du CA: 85
PIRARD Pierre, membre du CA: 92
THEODORE Sylvie, membre du CA: 85
VANDENENDE Annick, membre du CA: 77

WAUTHOZ Vincent, membre du CA: 100

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Bureau exécutif :

BONNET Coralie: 96 WAUTHOZ Vincent: 100 GILLARD Dominique: 96 PLANCHARD Yves: 100 BONTEMPS Philippe: 100

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Comité de

rémunération:

DEOM Roland: 100 DEBLIRE Elie: 100 COLLARD Denis: 67 JACQUET Michel: 67

VANDENENDE Annick: 100

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Comité d'audit :

DEOM Roland: 67

MOUZON Christoph: 67 MEYER Jean-Marie: 100 VANDENENDE Annick: 100

JACQUET Michel: 33

4. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction de tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion.

4.1. <u>La Présidence et la Vice-présidence.</u>

Le montant global des indemnités de fonction octroyées à la Présidence et à la Viceprésidence de VIVALIA était de 53.770, 86 € pour 47.439,92 € euros en 2021.

En 2022, les frais des déplacements de la Vice-présidence étaient de 1.991,50 euros (3.109,81 euros en 2021) dans le cadre de sa participations aux réunions d'Assemblée générale, Conseil d'administration, Comité d'audit, Bureau de coordination, Comité de négociation et de concertation syndicale, Comité de concertation Bien Être au travail, COSTRAT, CPCGMH, Jurys d'examens,...

Un montant de 5.276,35 euros a été remboursé à la Présidence pour frais de représentation, pour 2.653,50 euros en 2021.

Les détails sont repris ci-après (nom, fonction, indemnités, frais de déplacement, frais de représentation, total) :

BONTEMPS Philippe, Vice-président: 19.677,37 - 1.991,50 - 21.668,87

PLANCHARD Yves, Président: 26.825,64-5.276,35-32.101,99

4.2. Les administrateurs.

Le montant global des jetons de présence ¹ revenant aux administrateurs (trices) était de 56.183, 56 euros pour les réunions du Conseil d'administration, du Bureau exécutif et du Comité d'audit, pour 49.571,24 euros en 2021.

Le montant total des remboursements des frais kilométriques ² a été de 10.579,55 euros pour 3.145,47 euros en 2021.

Les détails sont repris ci-après :

BONNET Coralie, membre du CA: 3.948,79 - 686,21 - 4.635,19 COLLARD Denis, membre du CA: 2.116,43 - 71,05 - 2.187,48 COLLIN René, membre du CA: 2.601,6 – 635,78 – 3.237,38 CORNET Marianne, membre du CA: 1.640,4 – 347,32 – 1.987.72 DE MUL Stéphan, membre du CA: 2.587,76–644,81 – 3.232,57 DEBLIRE Elie, membre du CA: 2.592,47-1.097,91-3.690,38 DENIS Timothé, membre du CA: 2.135,09 - 258,02 - 2.393,11 DEOM Roland, membre du CA: 3.068,31 - 211,70 - 3.280,01 GILLARD Dominique, membre du CA: 6.321,97–1.621,68 – 7.943,65 JACQUET Michel, membre du CA: 1.862,02 – 524,53 – 2.386,55 MEYER Jean-Marie, membre du CA: 2.851,21-810,24-3.661,45 MITRI Kamal, membre du CA: 2.587,75 – 636,31 – 3.224,06 MOUZON Christoph, membre du CA: 3.068,3 - 204,99 - 3.273,29 PETRE Brigitte, membre du CA: 2.361,34 – 521,75 – 2.883,09 PIRARD Pierre, membre du CA: 2.587,75 - 373,55 - 2.961,30 THEODORE Sylvie, membre du CA: 2.592,47-267,70-2.860,17 VANDENENDE Annick, membre du CA: 2.592,46 – 521,78 – 3.114,24

WAUTHOZ Vincent, membre du CA: 6.548,39 – 1.144,22 – 7.692,61

<u>Commentaire</u>:

A la suite d'une erreur, une séance du CA (28/06/22) n'a pas été rémunérée. Une régularisation est prévue en 2023. Sauf erreur ou omission, elle concerne les administrateurs Bonnet, Collard, Collin, De Mul, Deblire, Gillard, Meyer, Mouzon, Petre, Pirard, Van den Ende et Wauthoz. Ils recevront un jeton de présence à imputer sur l'exercice 2022.

Sur base de l'arrêté royal du 18 janvier 1965 portant réglementation générale en matière de frais de parcours.

Adaptation du montant de l'indemnité kilométrique et modifications ultérieures.

Le montant brut annuel indexé du jeton de présence est de (base 125 euros) 221,98 € en janvier - 226,43 € de février à mars - 230,95 € d'avril à mai - 235,56 € de juin à août - 240, 28 € de septembre à novembre - 245,09 € en décembre.

- 5. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.
- 5.1. La rémunération (hors charges patronales) et avantages du Directeur général (sortant jusqu'au 05/09/22) s'élève à 158.594,7 €, se décomposant comme suit :

Total rémunération annuelle (05/09/22)	156.424,79€
Total avantages extra légaux ³ (05/09/22)	2.169,91 €
	158.594,7 €
Total général (05/09/22)	

La rémunération (hors charges patronales) et avantages du Directeur général (entrant - à partir du 06/09/22) s'élève à 71.796,18 €, se décomposant comme suit :

Total rémunération annuelle	70.764,88 €
Total avantages extra légaux ⁴	1.031,3 €
Total général	71.796,18 €

5.2. Les rémunérations (hors charges patronales) et avantages de tous les membres salariés du CODIR et des autres fonctions de direction s'élèvent à 1.530.831,54 € se décomposant comme suit :

Total rémunérations annuelles	1.472.725,84 €
Total avantages extra légaux ⁵	58.105,76€€
Total général	1.530.831,54 €

Les détails de tous les membres salariés du CODIR et des autres fonctions de direction sont repris ci-après (rémunération annuelle, avantages extra légaux, total général) :

BINET Olivier, Directeur pôle extrahospitalier : 149.294,54-6.104,25-155.398.79 LESPAGNARD Bertrand, Directeur pôle opérations/support : 149.164,19-3.359,15-152.523.34 LOUIS Anne-Laure, Directeur administratif et financier : 115.275,67-4.935,26-120.210, 93 LEROY Bénédicte, Directrice des soins infirmiers : 150.596,48-6.297,49-156.893,97 COLLE Jacqueline, Attachée à la Direction générale : 107.210,44-4.001,84-111.212,28 BINAME Michel, Directeur des Ressources humaines : 119.094,19-5.372,46-124.466,65 BERNARD Yves, Conseiller stratégique (au 06/09/22) : 69.457,31-946,25-70.403,56

_

³ Càd les avantages de toute nature et les avantages extralégaux (chèque repas, ...)

⁴ Càd les avantages de toute nature et les avantages extralégaux (chèque repas, ...)

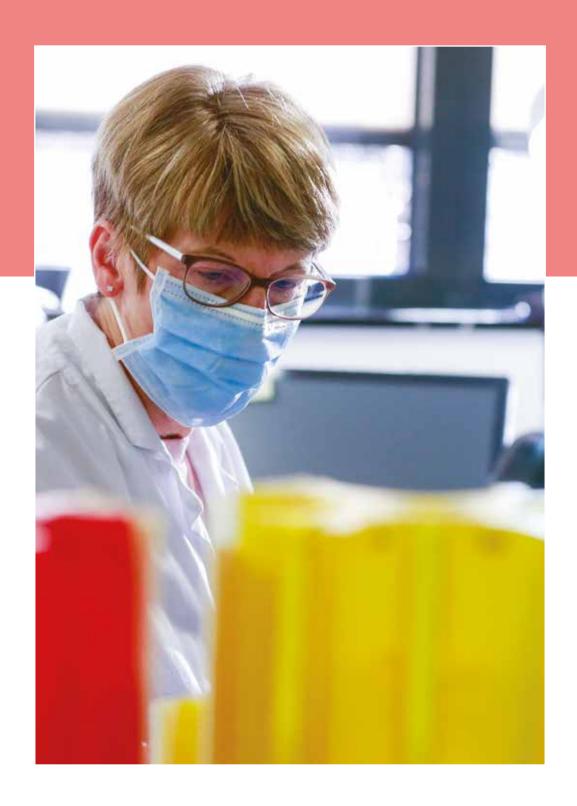
Càd les avantages de toute nature et les avantages extralégaux (chèque repas, ...)

LEYNEN Olivier, Directeur des pharmacies : 127.836,57-5.059,22-132.895,79 NAMUR Fabian, Directeur de la communication : 79.164,44-4.306,02-83.470,46 RIGUELLE France, Directrice projets et qualité : 73.411,65-1.275,13-74.686,78 SERCKX Yves-Henri, Directeur informatique : 107.320,46-5.842,12-113.162,58 QUEVRIN Annick, Directrice juridique et SCA : 111.077,2-5.109,45-116.186,65 FRENAY Martine, Directrice de l'audit : 113.822,7-5.497,12-119.319,82

- 5.3. Le Directeur général aux Affaires médicales, membre du CODIR, est conventionné avec Vivalia. Le montant annuel des indemnités est de 263.423,85 € (pour 342.783,53 € en 2021), dont détail ci-après : 263.423,85 0 263.423,85.
- 5.4 Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local :
 - Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? Oui-/ Non
 - Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Oui / Non
 - Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Oui / Non
 - Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? Néant.

Ainsi fait à Bastogne, le 23 mai 2023

Ýves PLANCHARD Président de VIVALIA



9 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





Boulevard Émile de Laveleye, 203 - 4020 LIEGE T 04-340 42 20

www.3RCO.be / info@3rco.be

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC VIVALIA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SC VIVALIA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la SC VIVALIA durant un exercice.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion avec réserves

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 484.294.995 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 5.276.813 €.

À notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion avec réserves

Les rattrapages relatifs au budget des moyens financiers ont été estimés sur la base des informations les plus récentes reçues du SPF Santé Publique. Néanmoins, les révisions définitives des budgets des exercices 2015 à 2022 risquent de diverger des estimations faites et de générer des impacts positifs ou négatifs sur les comptes de résultats futurs de la Société. Étant donné l'importance de la marge d'interprétation inhérente à la détermination de ces montants, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer quant à l'impact de ceux-ci sur les comptes annuels.

En globalité, les soldes à récupérer et à rétrocéder (codes 403 de l'actif et 443 du passif) pour l'exercice et les exercices antérieurs non encore révisés, s'élèvent respectivement à 6,4 millions d'€ et 53,8 millions d'€. Le rattrapage estimé de l'exercice s'élève à -14 millions d'€.

Nous relevons également que, suite à la réception en 2020, 2021 et 2023 des révisions définitives relatives aux Budget des Moyens Financiers pour les exercices 2015, 2016 et 2017, l'hôpital n'a







pas corrigé positivement les rattrapages initialement estimés pour ces années (à l'exception de la moitié de la révision 2015). Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2022 a, dès lors, été sous-estimé pour un montant évalué approximativement à 8 millions d'€.

Signalons que le financement du Budget des moyens financiers obtenu en 2021 et en 2022 pour un total de 18 millions d'€ dans le cadre de l'IFIC a été entièrement reporté via les comptes de rattrapages afin de faire correspondre le produit avec la charge. En effet, les barèmes IFIC sont applicables depuis le 1^{er} juillet 2021 mais l'institution n'a pas été en mesure de calculer et de provisionner les charges de personnel supplémentaires pour les années 2021 et 2022 liées à cette mise en application.

Suite à l'arrêté royal du 30 octobre 2020 fixant les modalités d'octroi d'une intervention financière fédérale exceptionnelle aux hôpitaux dans le cadre de l'épidémie de coronavirus COVID-19, l'hôpital a estimé, sur la base des informations reçues, une indemnisation de 25,5 millions d'€ pour l'exercice 2020, prise en résultat en 2020 et 2021. Aucune indemnisation n'a été estimée et comptabilisée pour couvrir l'année 2021 et le 1^{er} trimestre 2022. Cette indemnisation couvrant les années 2020 à 2022 fera l'objet d'une révision en 2023 et 2024. Cette révision risque de diverger des estimations faites et de générer des impacts positifs ou négatifs sur les comptes de résultats futurs de l'hôpital. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer quant à l'impact de celle-ci sur les comptes annuels. Compte tenu des avances reçues en 2020 et 2021, le montant estimé à rétrocéder au SPF Santé Publique s'élève à 7,8 millions d'€ (8,1 millions d'€ en code 1793 du passif et 270 K€ en code 404 de l'actif).

Selon l'article 3:28 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant. Les provisions pour risques et charges reprennent au 31 décembre 2022 un montant de 26,5 millions d'€ qui ne répond pas à cette définition du droit comptable mais à la définition de réserves couvrant, entre autres, des futurs investissements en construction et aménagements, matériel et logiciel.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 comprennent également une dette diverse d'un montant de 4,4 millions d'€ relative au financement reçu de l'AVIQ pour le matériel médical durant les années 2017 à 2022. Ce montant aurait dû être pris en résultat au fur et à mesure des années, de sorte que les capitaux propres de la Société sont sous-évalués à hauteur de 4,4 millions d'€.

L'hôpital a constitué une provision pour risques et charges afin de couvrir une partie des cotisations de responsabilisation à payer suite à la réforme introduite par la loi du 24 octobre 2011. Jusqu'à la clôture de l'exercice 2021, l'hôpital provisionnait, en plus du solde à payer pour l'exercice en cours, 5 années de responsabilisation estimée. À partir de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022, l'hôpital a décidé de modifier cette approche et de ne plus provisionner d'année complémentaire. Au 31 décembre 2022, la provision constituée se limite ainsi à l'estimation du solde à payer pour l'année 2022 ainsi qu'à l'estimation de la responsabilisation pour les années 2023 à 2026. Les



pénalités pour absence de second pilier n'ont également pas été provisionnées pour les années 2023 à 2026.

À défaut de critères objectifs d'appréciation (absence de maitrise des données et des évolutions du contexte réglementaire et financier externe et interne), l'estimation des risques prévisibles est devenue fortement aléatoire, nous sommes dès lors dans l'impossibilité de confirmer la provision constituée pour un montant global de 28,6 millions d'€.

Nous attirons également l'attention sur l'annexe C-app 6.20 des comptes annuels, qui fait état du régime de pension applicable aux agents statutaires, dont la cotisation de responsabilisation, de l'incertitude réglementaire liée, de la situation propre à la Société et de l'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Paragraphe d'observation – Crise du COVID-19

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-app 6.20 des comptes annuels, qui fait état des effets constatés de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'exercice clôturé.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.





Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;



• nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, et à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, et à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative





aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat;
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Le Conseil d'administration applique comme référentiel comptable l'Arrêté royal du 19 juin 2007 relatif aux comptes annuels des hôpitaux, alors que celui-ci ne peut être considéré comme totalement équivalent à l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations. Pour le reste, sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et à l'exception de l'incidence éventuelle des éléments repris dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- Notre section « Fondement de l'opinion avec réserves » décrit les circonstances qui constituent un cas éventuel de non-respect du référentiel comptable applicable en Belgique. Par ailleurs, notre nomination n'a pas été publiée aux annexes du moniteur belge conformément à l'article 2 :8 §1^{er} 5° du Code des sociétés et associations. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations ;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Liège, le 24 mai 2023

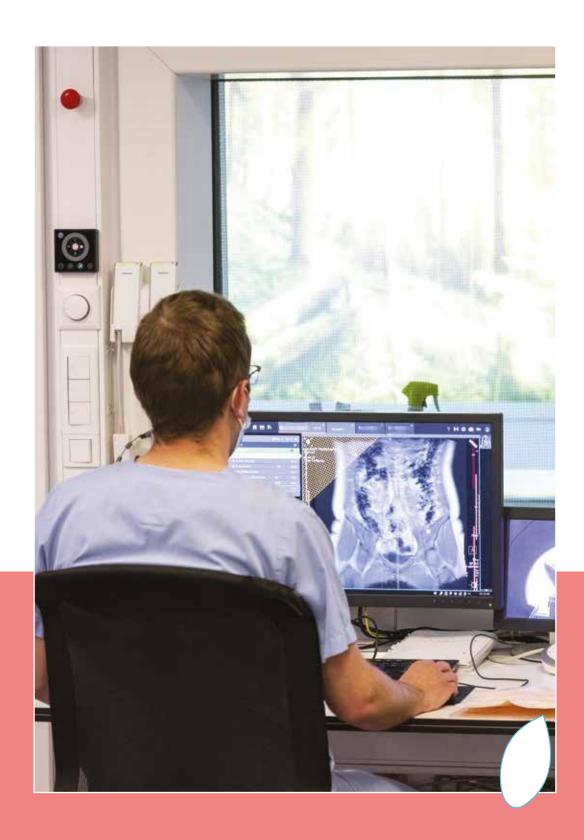
SRL 3R, LEBOUTTE & CO

Commissaire Représentée par

Hélène Reuchamps Signature numerque de resen (Signature) Signature) Signature) Date : 2023.05.24 09:29:09 +02:00'

Hélène REUCHAMPS Réviseur d'entreprises Stéphan Raty (Authenticatio) (Authentication) (Authentication) (Authentication) (Date: 2023.05.24 09:32:32 +02'00'

Stéphan RATY Réviseur d'entreprises





■ 10 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

10.1. > ORGANIGRAMME DES ORGANES DÉCISIONNELS ET COMITÉS

Assemblée générale

Conseil d'administration

Président

Comité de rémunération

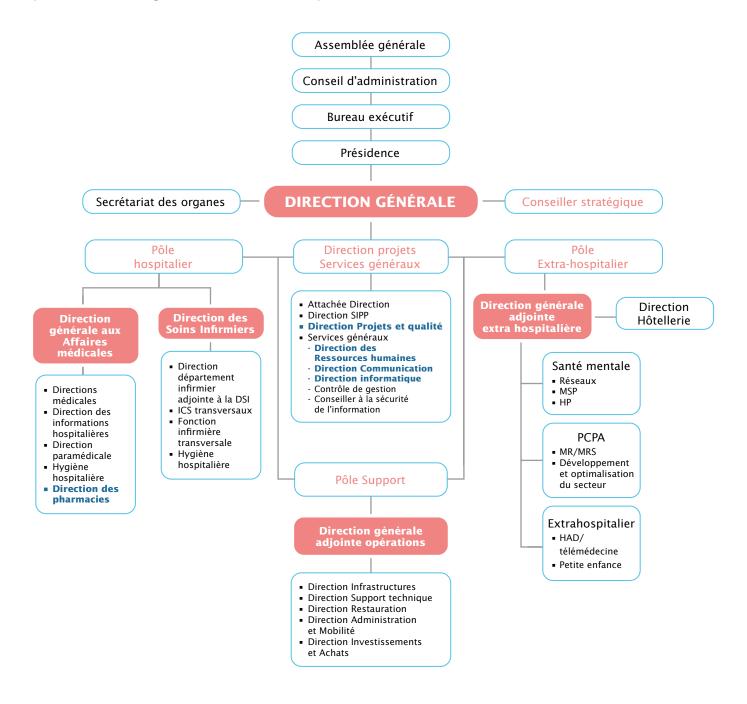
BUREAU EXECUTIF

Comité d'audit



10.2. > ORGANIGRAMME DU MANAGEMENT

Cet organigramme a été validé par le Conseil d'administration en date du 14/12/2021 dans le cadre de la mise en place de la nouvelle gouvernance. Il a été validé par la Tutelle le 01/02/2022.





■ 11 PLAN FINANCIER PLURIANNUEL



11.1. > PROJECTIONS FINANCIÈRES MESURES STRUCTURELLES INTÉGRÉES

	VIVALIA					
	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6.373.780,29	-3.834.235,86	-1.592.779,54	-1.775.043,17	-8.679.131,72	-8.772.427,48
Résultat financier	-945.148,99	-937.608,11	-1.440.815,42	-1.481.528,53	-1.441.219,96	-1.377.248,18
RÉSULTAT COURANT	-7.318.929,28	-4.771.843,97	-3.033.594,96	-3.256.571,70	-10.120.351,69	-10.149.675,66
Résultat exceptionnel	1.513.778,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT NET	-5.805.151,14	-4.771.843,97	-3.033.594,96	-3.256.571,70	-10.120.351,69	-10.149.675,66
	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6.373.780,29	-3.834.235,86	-1.592.779,54	-1.775.043,17	-8.679.131,72	-8.772.427,48
Dont : Produits d'exploitation	452.811.466,77	462.298.981,05	472.845.990,88	482.438.751,51	492.209.748,31	501.875.708,19
Charges d'exploitation	459.185.247,06	466.133.216,91	474.438.770,42	484.213.794,69	500.888.880,03	510.648.135,67
RÉSULTAT FINANCIER	-945.148,99	-937.608,11	-1.440.815,42	-1.481.528,53	-1.441.219,96	-1.377.248,18
Dont : Produits financiers	2.458.831,12	2.677.479,12	2.602.479,12	2.602.479,12	2.602.479,12	2.576.479,12
Charges financières	3.403.980,11	3.615.087,23	4.043.294,54	4.084.007,66	4.043.699,09	3.953.727,31
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1.513.778,14	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	2.434.084,06	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	920.305,92	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	-5.805.151,14	-4.771.843,97	-3.033.594,96	-3.256.571,70	-10.120.351,69	-10.149.675,66
	B2023	BECTEUK H	B2025		ERNALISÉE	
		DZUZT	02023	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3.230.842,71	-697.153,79	1.800.683,47		B2027 - 5.460.036,36	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION Résultat financier	-3.230.842,71 -725.490,97					
		-697.153,79	1.800.683,47	1.537.418,62	-5.460.036,36	-5.447.390,78
Résultat financier	-725.490,97	-697.153,79 -961.353,29	1.800.683,47 -1.415.301,73	1.537.418,62 -1.471.972,43	- 5.460.036,36 -1.447.845,08	-5.447.390,78 -1.402.246,86
Résultat financier RÉSULTAT COURANT	-725.490,97 - 3.956.333,69	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel	-725.490,97 - 3.956.333,69 1.581.579,22	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel	-725.490,97 - 3.956.333,69 1.581.579,22	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel RÉSULTAT NET	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47 B2023 -3.230.842,71	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09 B2024 -697.153,79	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74 B2025 1.800.683,47	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19 B2026 1.537.418,62	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64 B2028 -5.447.390,78
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel RÉSULTAT NET RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47 B2023 -3.230.842,71 421.559.023,67	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09 B2024 -697.153,79 430.076.572,76	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74 B2025 1.800.683,47 439.993.753,44	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19 B2026 1.537.418,62 448.944.780,61	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43 B2027 -5.460.036,36	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64 B2028 -5.447.390,78 467.067.204,77
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel RÉSULTAT NET RÉSULTAT D'EXPLOITATION Dont : Produits d'exploitation	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47 B2023 -3.230.842,71 421.559.023,67	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09 B2024 -697.153,79 430.076.572,76	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74 B2025 1.800.683,47 439.993.753,44 438.193.069,97	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19 B2026 1.537.418,62 448.944.780,61 447.407.361,99	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43 B2027 -5.460.036,36 458.069.595,18	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64 B2028 -5.447.390,78 467.067.204,77 472.514.595,54
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel RÉSULTAT NET RÉSULTAT D'EXPLOITATION Dont : Produits d'exploitation Charges d'exploitation	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47 B2023 -3.230.842,71 421.559.023,67 424.789.866,38	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09 B2024 -697.153,79 430.076.572,76 430.773.726,55	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74 B2025 1.800.683,47 439.993.753,44 438.193.069,97	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19 B2026 1.537.418,62 448.944.780,61 447.407.361,99	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43 B2027 -5.460.036,36 458.069.595,18 463.529.631,54	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64 B2028 -5.447.390,78 467.067.204,77 472.514.595,54
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel RÉSULTAT NET RÉSULTAT D'EXPLOITATION Dont : Produits d'exploitation Charges d'exploitation RÉSULTAT FINANCIER	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47 B2023 -3.230.842,71 421.559.023,67 424.789.866,38 -725.490,97	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09 B2024 -697.153,79 430.076.572,76 430.773.726,55 -961.353,29	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74 B2025 1.800.683,47 439.993.753,44 438.193.069,97 -1.415.301,73	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19 B2026 1.537.418,62 448.944.780,61 447.407.361,99 -1.471.972,43	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43 B2027 -5.460.036,36 458.069.595,18 463.529.631,54 -1.447.845,08	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64 B2028 -5.447.390,78 467.067.204,77 472.514.595,54 -1.402.246,86
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel RÉSULTAT NET RÉSULTAT D'EXPLOITATION Dont : Produits d'exploitation Charges d'exploitation RÉSULTAT FINANCIER Dont : Produits financiers	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47 B2023 -3.230.842,71 421.559.023,67 424.789.866,38 -725.490,97 1.569.930,88	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09 B2024 -697.153,79 430.076.572,76 430.773.726,55 -961.353,29 1.558.930,88	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74 B2025 1.800.683,47 439.993.753,44 438.193.069,97 -1.415.301,73 1.548.930,88	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19 B2026 1.537.418,62 448.944.780,61 447.407.361,99 -1.471.972,43 1.548.930,88	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43 B2027 -5.460.036,36 458.069.595,18 463.529.631,54 -1.447.845,08 1.548.930,88	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64 B2028 -5.447.390,78 467.067.204,77 472.514.595,54 -1.402.246,86 1.522.930,88
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel RÉSULTAT NET RÉSULTAT D'EXPLOITATION Dont : Produits d'exploitation Charges d'exploitation RÉSULTAT FINANCIER Dont : Produits financiers Charges financières	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47 B2023 -3.230.842,71 421.559.023,67 424.789.866,38 -725.490,97 1.569.930,88 2.295.421,86	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09 B2024 -697.153,79 430.076.572,76 430.773.726,55 -961.353,29 1.558.930,88	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74 B2025 1.800.683,47 439.993.753,44 438.193.069,97 -1.415.301,73 1.548.930,88	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19 B2026 1.537.418,62 448.944.780,61 447.407.361,99 -1.471.972,43 1.548.930,88	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43 B2027 -5.460.036,36 458.069.595,18 463.529.631,54 -1.447.845,08 1.548.930,88	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64 B2028 -5.447.390,78 467.067.204,77 472.514.595,54 -1.402.246,86 1.522.930,88
Résultat financier RÉSULTAT COURANT Résultat exceptionnel RÉSULTAT NET RÉSULTAT D'EXPLOITATION Dont : Produits d'exploitation Charges d'exploitation RÉSULTAT FINANCIER Dont : Produits financiers Charges financières RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-725.490,97 -3.956.333,69 1.581.579,22 -2.374.754,47 B2023 -3.230.842,71 421.559.023,67 424.789.866,38 -725.490,97 1.569.930,88 2.295.421,86 1.581.579,22	-697.153,79 -961.353,29 -1.658.507,09 0,00 -1.658.507,09 B2024 -697.153,79 430.076.572,76 430.773.726,55 -961.353,29 1.558.930,88	1.800.683,47 -1.415.301,73 385.381,74 0,00 385.381,74 B2025 1.800.683,47 439.993.753,44 438.193.069,97 -1.415.301,73 1.548.930,88	1.537.418,62 -1.471.972,43 65.446,19 0,00 65.446,19 B2026 1.537.418,62 448.944.780,61 447.407.361,99 -1.471.972,43 1.548.930,88	-5.460.036,36 -1.447.845,08 -6.907.881,43 0,00 -6.907.881,43 B2027 -5.460.036,36 458.069.595,18 463.529.631,54 -1.447.845,08 1.548.930,88	-5.447.390,78 -1.402.246,86 -6.849.637,64 0,00 -6.849.637,64 B2028 -5.447.390,78 467.067.204,77 472.514.595,54 -1.402.246,86 1.522.930,88



	SECTEUR AMU					
	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1.669.302,09	-1.729.136,54	-1.790.369,59	-1.853.032,26	-1.917.156,20	-1.982.773,76
Résultat financier	-6.072,11	-6.002,05	-5.932,69	-5.864,02	-5.796,04	-5.728,74
RÉSULTAT COURANT	-1.675.374,20	-1.735.138,59	-1.796.302,28	-1.858.896,27	-1.922.952,24	-1.988.502,50
Résultat exceptionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT NET	-1.675.374,20	-1.735.138,59	-1.796.302,28	-1.858.896,27	-1.922.952,24	-1.988.502,50
	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1.669.302,09	-1.729.136,54	-1.790.369,59	-1.853.032,26	-1.917.156,20	-1.982.773,76
Dont : Produits d'exploitation	7.902.336,18	8.020.500,11	8.140.637,67	8.262.782,49	8.386.968,78	8.513.231,35
Charges d'exploitation	9.571.638,27	9.749.636,64	9.931.007,26	10.115.814,74	10.304.124,98	10.496.005,12
RÉSULTAT FINANCIER	-6.072,11	-6.002,05	-5.932,69	-5.864,02	-5.796,04	-5.728,74
Dont : Produits financiers	934,08	934,08	934,08	934,08	934,08	934,08
Charges financières	7.006,19	6.936,13	6.866,77	6.798,10	6.730,12	6.662,82
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	-1.675.374,20	-1.735.138,59	-1.796.302,28	-1.858.896,27	-1.922.952,24	-1.988.502,50

	SECTEUR PCPA					
	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1.093.953,82	-1.021.346,98	-1.209.618,44	-1.058.928,10	-894.258,03	-927.500,03
Résultat financier	-243.879,35	-546,21	-49.874,45	-33.985,53	-17.872,30	433,97
RÉSULTAT COURANT	-1.337.833,18	-1.021.893,19	-1.259.492,89	-1.092.913,64	-912.130,33	-927.066,07
Résultat exceptionnel	-67.801,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT NET	-1.405.634,26	-1.021.893,19	-1.259.492,89	-1.092.913,64	-912.130,33	-927.066,07
	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1.093.953,82	-1.021.346,98	-1.209.618,44	-1.058.928,10	-894.258,03	-927.500,03
Dont : Produits d'exploitation	22.208.204,98	23.041.138,84	23.529.615,24	24.027.594,40	24.527.579,11	25.045.081,43
Charges d'exploitation	23.302.158,80	24.062.485,82	24.739.233,68	25.086.522,50	25.421.837,15	25.972.581,46
RÉSULTAT FINANCIER	-243.879,35	-546,21	-49.874,45	-33.985,53	-17.872,30	433,97
Dont : Produits financiers	857.672,71	1.087.320,71	1.022.320,71	1.022.320,71	1.022.320,71	1.022.320,71
Charges financières	1.101.552,07	1.087.866,93	1.072.195,16	1.056.306,25	1.040.193,01	1.021.886,75
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-67.801,08	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	67.801,08	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	-1.405.634,26	-1.021.893,19	-1.259.492,89	-1.092.913,64	-912.130,33	-927.066,07

	SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER					
	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-379.681,66	-386.598,55	-393.474,97	-400.501,44	-407.681,13	-414.762,91
Résultat financier	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45
RÉSULTAT COURANT	-349.388,21	-356.305,10	-363.181,52	-370.207,99	-377.387,68	-384.469,46
Résultat exceptionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT NET	-349.388,21	-356.305,10	-363.181,52	-370.207,99	-377.387,68	-384.469,46
	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027	B2028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-379.681,66	-386.598,55	-393.474,97	-400.501,44	-407.681,13	-414.762,91
Dont : Produits d'exploitation	1.141.901,95	1.160.769,34	1.181.984,53	1.203.594,01	1.225.605,24	1.250.190,64
Charges d'exploitation	1.521.583,61	1.547.367,89	1.575.459,50	1.604.095,45	1.633.286,37	1.664.953,54
RÉSULTAT FINANCIER	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45
Dont : Produits financiers	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45
Charges financières	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	-349.388,21	-356.305,10	-363.181,52	-370.207,99	-377.387,68	-384.469,46

Les hypothèses et mesures retenues par la Direction financière et validées par la Direction générale et le CA du 15.11.2022 pour établir le plan de gestion pour la période 2023 à 2028 sont prudentes et intègrent les travaux prévus pour la période intermédiaire ainsi que le projet d'ouverture de la maison de repos de Sainte-Ode en 2023.

Dans un contexte financier difficile marqué par l'impact de la crise COVID, la crise énergétique, l'inflation galopante, une indexation des charges salariales de près de 20% à fin 2023 par rapport à octobre 2021, des mesures fédérales sur le budget des hôpitaux, la cotisation de responsabilisation en matière des pensions des statutaires qui impacte Vivalia de manière exponentielle et la croissance des produits (honoraires, BMF) insuffisante pour compenser celle des charges, des mesures structurelles sont intégrées dans le plan de gestion sur la période 2023 - 2028 pour un total d'économies cumulées de 12.480.749 €.

La cotisation de responsabilisation impacte le résultat de VIVALIA de manière significative et croissante. Sans neutralisation de cette charge de pension par un éventuel financement fédéral, régional ou des associés, VIVALIA est dans l'impossibilité de maintenir un résultat à l'équilibre pour les années à venir.



www.vivalia.be